

*S.T. Dupont*  
PARIS

MAÎTRE ORFÈVRE, LAQUEUR & MALLETIER DEPUIS 1872

Société anonyme au capital de 21 233 177.80 euros  
Siège Social : 92 Boulevard du Montparnasse  
75014 Paris  
R.C.S. Paris 572 230 829

## Comptes consolidés 2008-2009

(Extrait de notre Rapport annuel 2008-2009)

## 2. Comptes consolidés au 31 mars 2009

### 2.1. Comptes consolidés au 31 mars 2009

#### Compte de résultat

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Chiffre d'affaires net « produits »		56 194	69 682	71 379
Autres produits des activités ordinaires		5 116	4 886	5 095
Produits des activités ordinaires	3	<b>61 310</b>	<b>74 568</b>	<b>76 474</b>
Coûts des ventes		(29 286)	(39 205)	(39 502)
<b>Marge brute</b>		<b>32 024</b>	<b>35 363</b>	<b>36 972</b>
Frais de communication		(6 454)	(6 204)	(5 112)
Frais commerciaux		(14 514)	(14 339)	(14 794)
Frais généraux et administratifs		(18 533)	(19 258)	(18 890)
Autres charges	31	(8 071)	(5 356)	(2 345)
Autres produits	31	20 670	11 814	4 798
Pertes de valeur sur actifs		10	2 311	200
<b>Résultat opérationnel</b>	3	<b>5 132</b>	<b>4 331</b>	<b>829</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	23	349	732	968
Coût de l'endettement financier brut	23	(2 105)	(2 129)	(2 213)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>3 &amp; 23</b>	<b>(1 756)</b>	<b>(1 397)</b>	<b>(1 245)</b>
Autres produits et charges financiers	23	254	(1 151)	(388)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		<b>(241)</b>	(144)	(192)
Résultat avant impôt		<b>3 389</b>	<b>1 639</b>	<b>(996)</b>
Charges d'impôt sur le résultat	3 & 22	(102)	<b>(363)</b>	<b>(22)</b>
<b>Résultat net</b>		<b>3 287</b>	1 276	(1 018)
<b>Résultat net – part du Groupe</b>		<b>3 287</b>	<b>1 276</b>	<b>(1 018)</b>
<b>Résultat net – intérêts minoritaires</b>		-	-	-
Résultat net par action (en euros)	24	0,008	0,003	(0,003)
Résultat net dilué par action (en euros)	24	0,006	0,003	(0,003)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## **Bilan actif et passif**

### **ACTIF**

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Actif non courant</b>				
Ecarts d'acquisition	5	3 074	2 556	2 995
Immobilisations incorporelles (nettes)	6	1 149	750	578
Immobilisations corporelles (nettes)	7	13 465	3 726	1 731
Actifs financiers	10	1 582	1 859	1 491
Participations dans les entreprises associées	8	461	701	845
Impôts différés	22	299	240	219
<b>Total de l'actif non courant</b>		<b>20 030</b>	<b>9 832</b>	<b>7 859</b>
<b>Actif courant</b>				
Stocks et en-cours	9	26 448	18 574	19 279
Créances clients	11	8 507	11 344	9 949
Autres créances	12	6 785	11 291	3 327
Impôts courants	22	634	808	867
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	29 588	24 483	35 908
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>71 962</b>	<b>66 500</b>	<b>69 330</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>91 992</b>	<b>76 332</b>	<b>77 189</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

**PASSIF**

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Capitaux propres- part du Groupe</b>				
Capital	14	21 231	21 231	21 231
Prime d'émission, de fusion et d'apport		967	967	967
Actions propres		(1 002)	(1 003)	(5)
Composante capital des emprunts convertibles	18	2 425	1 904	1 904
Juste valeur des instruments de couverture		0	0	0
Réserves		(3 167)	(4 908)	(4 039)
Réserves de conversion		(213)	(3 509)	(1 251)
<b>Résultat net- Part du Groupe</b>		<b>3 287</b>	<b>1 276</b>	<b>(1 018)</b>
<b>Total capitaux propres- part du groupe</b>		<b>23 528</b>	<b>15 958</b>	<b>17 789</b>
<b>Total capitaux propres- part des minoritaires</b>				<b>-</b>
<b>Dettes non courantes</b>				
Emprunts obligataires convertibles	18	13 896	21 424	20 856
Emprunts et dettes financières	19	23	30	0
Emprunts sur location financement (à plus d'un an)	19	201	157	133
Impôts différés	22	27	23	19
Provisions pour engagements de retraite et autres avantages	16	6 266	6 046	6 170
<b>Total des dettes non courantes</b>		<b>20 413</b>	<b>27 680</b>	<b>27 179</b>
<b>Dettes courantes</b>				
Fournisseurs	20	9 611	9 259	7 037
Autres dettes	21	9 976	10 848	8 967
Impôts courants	22	261	389	545
Provisions pour risques et charges	15	2 892	8 228	11 057
Emprunts obligataires convertibles (à moins d'1 an)	18	23 601	1 543	1 544
Emprunts et dettes financières	19	1 536	2 149	2 830
Emprunts sur location financements (moins d'1 an)	19	174	278	242
<b>Total des dettes courantes</b>		<b>48 051</b>	<b>32 694</b>	<b>32 221</b>
<b>Total du Passif</b>		<b>91 992</b>	<b>76 332</b>	<b>77 189</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## Tableau des flux de trésorerie

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008 (*)	31/03/2007
<b>I - Activités Opérationnelles</b>			
Résultat net avant impôt (1)	3 287	1 276	(1 018)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	1 510	974	1 119
Gain et pertes latents liés aux variations de juste valeur			(9)
Variation des provisions	(4 764)	(2 918)	(8 000)
Indemnité assurance affectée aux investissements (2)	(2 564)	(1 451)	-
Charge nette d'intérêts	2 465	2 132	1 906
Plus ou moins-values de cessions	406	354	(653)
Charge (produit) d'impôt	(244)	(74)	190
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes versés	241	144	(209)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>339</b>	<b>437</b>	<b>(6 674)</b>
Variation des stocks et en-cours	(6 561)	128	1 676
Variation des clients et comptes rattachés	3 192	(1 166)	3 673
Variation des autres créances (3)	(1 455)	(8 030)	972
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	21	2 357	2 171
Variation des autres dettes	(1 075)	1 633	(1 980)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>	<b>(5 878)</b>	<b>(5 078)</b>	<b>6 512</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>(5 538)</b>	<b>(4 641)</b>	<b>(162)</b>
<b>II - Activités d'investissement</b>			
Dépenses de développement	(986)	(772)	(450)
Acquisition d'immobilisations corporelles nette des indemnités versées par les assurances	(2 221)	(1 515)	(1 731)
Acquisition d'autres immobilisations financières	(174)	(371)	(79)
<b>Besoin de trésorerie (investissements)</b>	<b>(3 382)</b>	<b>(2 658)</b>	<b>(2 260)</b>
Cessions d'immobilisations incorporelles	-	200	-
Cessions d'immobilisations corporelles	-	-	16
Cessions d'autres immobilisations financières	711	83	34
<b>Désinvestissements</b>	<b>711</b>	<b>283</b>	<b>50</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(2 671)</b>	<b>(3 826)</b>	<b>(2 210)</b>
<b>III - Activités de financement</b>			
Augmentation de capital	-	-	41 154
Rachat d'actions propres	-	(1 000)	19
Emissions d'emprunts et dettes financières	15 449	623	430
C/C Actionnaire	-	-	(7 000)
Remboursement d'emprunts et dettes financières	(191)	(616)	(3 913)
Intérêts payés et assimilés sur Océane	(2 105)	(2 129)	(2 036)
Variation des découverts bancaires	-	-	(220)
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>13 153</b>	<b>(3 122)</b>	<b>28 434</b>
Effets de la variation des cours de change	749	(1 333)	(285)
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>5 691</b>	<b>(11 471)</b>	<b>25 777</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	23 471	34 942	9 165
Trésorerie à la clôture de l'exercice	29 162	23 471	34 942
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>5 691</b>	<b>(11 471)</b>	<b>25 777</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

(\*) : Le tableau de financement publié au 31 mars 2008 a été retraité pour présenter les impacts du sinistre et des indemnités d'assurance de manière identique à la présentation au 31 mars 2009.

1 : le résultat avant impôts au 31 mars 2009 inclus 16 024 milliers d'euros de produits d'assurance (11 183 milliers d'euros au 31 mars 2008)

2 : l'indemnisation d'assurance à recevoir au 31 mars 2008 pour 6 182 milliers d'euros n'étant pas suffisante pour couvrir les 8 746 milliers d'euros décaissés sur l'exercice au titre de la reconstruction de l'usine, le solde a été prélevé sur la capacité d'autofinancement de l'exercice qui comprend 16 024 milliers d'euros d'indemnités.

3 : la variation de l'exercice des autres créances a été retraitée à hauteur de 6 182 milliers d'euros correspondant aux indemnités à recevoir au 31 mars 2008 au titre du sinistre « dommages directs » et perçus au cours de l'exercice.

## Tableau de variation des capitaux propres

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Actions propres	Composante capital de l'emprunt obligataire	Juste valeur des instruments de couverture	Réserves consolidées	Réserve de conversion	Capitaux propres consolidés
<b>Au 31/03/2006</b>	<b>6 226 724</b>	<b>9 963</b>	<b>1 250</b>	<b>(24)</b>	<b>1 943</b>	<b>9</b>	<b>(34 251)</b>	<b>(151)</b>	<b>(21 261)</b>
Conversion d'obligations	395 581	19	468						487
Résultat de la période							(1 018)		(1 018)
Réserve de conversion								(1 100)	(1 100)
Autocontrôle				19					19
Instruments financiers					(39)	(9)			(48)
Frais de Recapitalisation			(1 038)						(1 038)
AGM du 04/04/06		(9 651)	(1 013)				10 664		0
Augmentation de capital	418 000 000	20 900	1 300				19 600		41 800
Autres							(52)		(52)
<b>Au 31/03/2007</b>	<b>424 622 305</b>	<b>21 231</b>	<b>967</b>	<b>(5)</b>	<b>1 904</b>	<b>0</b>	<b>(5 057)</b>	<b>(1 251)</b>	<b>17 789</b>
Résultat de la période							1 276		1 276
Réserve de conversion								(2 258)	(2 258)
Paielements fondés sur des actions							149		149
Autocontrôle				(998)					(998)
<b>Au 31/03/2008</b>	<b>424 622 305</b>	<b>21 231</b>	<b>967</b>	<b>(1 003)</b>	<b>1 904</b>	<b>0</b>	<b>(3 632)</b>	<b>(3 509)</b>	<b>15 958</b>
Résultat de la période							3 287		3 287
Réserve de conversion								3 296	3 296
Paielements fondés sur des actions							465		465
Instruments financiers					804				804
Impôts différés sur composante capitaux propres					(283)				(283)
Autocontrôle				1					1
Autres									
<b>Au 31/03/2009</b>	<b>424 622 305</b>	<b>21 231</b>	<b>967</b>	<b>(1 002)</b>	<b>2 425</b>	<b>0</b>	<b>120</b>	<b>(213)</b>	<b>23 528</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## Notes annexes aux Etats Financiers consolidés

### Sommaire

1.	Principes comptables	88
1.1.	Base de préparation des états financiers	88
1.2.	Normes, amendements et interprétations avec application optionnelle	88
1.3.	Normes qui ne sont pas encore applicables	90
1.4.	Recours à des estimations et au jugement	90
1.5.	Méthodes de consolidation	91
1.6.	Date d'arrêté des comptes	91
1.7.	Éliminations de consolidation	91
1.8.	Transactions libellées en monnaies étrangères et conversion des états financiers	91
1.9.	Instruments financiers	92
1.9.1.	Couverture des risques de change	92
1.9.2.	Couvertures des risques de taux d'intérêts	92
1.10.	Immobilisations incorporelles	93
1.11.	Écarts d'acquisition (Goodwill)	93
1.12.	Immobilisations corporelles	93
1.13.	Contrats de location	94
1.14.	Stocks et en-cours	94
1.15.	Créances clients et comptes rattachés	94
1.16.	Trésorerie et équivalent de trésorerie	94
1.17.	Engagements de retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	95
1.17.1.	Régimes de retraite	95
1.17.2.	Régimes de couverture médicale	96
1.17.3.	Autres avantages à long terme	96
1.18.	Autres provisions	96
1.19.	Emprunt obligataire convertible	96
1.20.	Constatation des produits	97
1.21.	Impôts sur les résultats	97
1.22.	Résultat par action	97
1.23.	Dépréciations d'actifs (pertes de valeur)	97
1.24.	Information sectorielle	98
1.25.	Tableau des flux de trésorerie	98
1.26.	Plan d'attribution d'actions gratuites	98
1.27.	Capital	98
2.	Périmètre de consolidation	99
3.	Information sectorielle	100
4.	Tests de valeur sur actifs immobilisés	104
5.	Écarts d'acquisition	105
6.	Immobilisations incorporelles	106
7.	Immobilisations corporelles	108
8.	Participations dans les entreprises associées	110
9.	Stocks et en cours	110
10.	Actifs financiers non courants	111
11.	Créances clients et comptes rattachés	111
12.	Autres Créances	112
13.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	112
14.	Capitaux propres	112
15.	Provisions et passifs éventuels	113
16.	Régimes d'avantages salariaux offerts aux employés	113
16.1.1.	Régimes à cotisations définies	113
17.	Plans d'attribution d'actions gratuites	116
18.	Emprunt obligataire convertible	117
18.1.	EMPRUNTS OCEANE	117
18.2.	OCEANE 2009	118
18.3.	OCEANE 2004	118
19.	Emprunts et dettes financières	120
20.	Fournisseurs	121
21.	Autres dettes	122
22.	Impôts sur les sociétés et impôts différés	122
23.	Coût de l'endettement financier	123
24.	Résultat par action	124
25.	Transactions avec des parties liées	124
26.	Rémunération des principaux dirigeants	125

27.	Engagements hors bilan et obligations contractuelles.....	125
28.	Continuité d'exploitation .....	127
29.	Exposition aux risques .....	127
30.	Charges opérationnelles par nature .....	128
31.	Autres produits et charges .....	128
32.	Actifs éventuels .....	129
33.	Événements postérieurs à la clôture .....	129
33.1.	Litige avec les représentants du personnel .....	129
33.2.	Conversion d'obligations OCEANE 2009 .....	129



Les montants figurant dans les notes ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

Le Groupe S.T.Dupont fabrique ou fait fabriquer des articles de Luxe, et distribue ses produits dans le monde entier. La société mère du Groupe S.T.Dupont est S.T.Dupont., société anonyme située 92, boulevard du Montparnasse à Paris La maison mère ultime du Groupe est la Société BroadGain Investments Ltd. Celle-ci est basée à Hong-Kong et est elle-même détenue par un trust dont les bénéficiaires sont, entre autres, Monsieur Dickson Poon et des membres de sa famille. La Société S.T.Dupont est cotée sur Euronext Paris S.A. (Compartiment C).

Le Directoire a arrêté les comptes de l'exercice 2008-2009 en date du 29 juin 2009.

## 1. **PRINCIPES COMPTABLES**

### 1.1. **Base de préparation des états financiers**

Les états financiers consolidés du Groupe S.T.Dupont au 31 mars 2009 ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site suivant : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

- Par ailleurs le Groupe n'a pas appliqué les interprétations suivantes entrées en vigueur en 2008 selon l'IASB : IFRIC 14 (IAS 19 – La limite d'un actif d'un régime à prestation définie, les exigences de financement minimum et leur interaction). IFRIC 14 expose comment évaluer la limite à partir de laquelle, dans IAS 19, le surplus peut être reconnu à l'actif. Il explique aussi comment l'actif ou le passif lié aux pensions peut être affecté par des exigences statutaires ou contractuelles de financement minimum. Cette interprétation n'a pas d'effet significatif sur les comptes du Groupe.

IFRIC 11 (IFRS 2 – Transactions intragroupe et transactions faisant intervenir des actions propres). IFRIC 11 porte sur le fait de savoir si les transactions dans lesquelles la Société accorde directement aux salariés d'une entité du Groupe des droits sur ses propres instruments de capitaux propres doivent être comptabilisés comme des transactions dénouées en instruments de capitaux propres ou en trésorerie dans les états financiers individuels de la Société et de ses filiales. Cette norme n'a aucun effet sur les états financiers du Groupe.

IFRIC 12 (Contrat de concession de services), non pertinent par rapport à l'activité du Groupe.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception des instruments financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments financiers dérivés compris). Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les états financiers des sociétés consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

La valeur d'utilité servant de base aux tests de dépréciation des actifs (corporels et incorporels) a été déterminée sur la base d'estimation des cash-flows futurs, déterminées à partir de la projection des données historiques ajustées des projets de développement connus à la date d'arrêté des comptes. Ces projets concernent, à la fois, le développement des réseaux de distribution et les nouvelles lignes qui seront lancées dans les années à venir. Elles ont, par nature, un caractère incertain et représentent les meilleures estimations de la Direction.

Les comptes consolidés de S.T.Dupont et de ses filiales (« le Groupe ») qui sont publiés au titre de l'exercice 2008-2009 sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 mars 2009.

### 1.2. **Normes, amendements et interprétations avec application optionnelle**

#### **Normes, mises à jour et interprétations qui ne sont pas encore applicables et qui n'ont pas été appliquées de manière anticipée par le Groupe**

Les normes, mises à jour et interprétations suivantes ont été publiées et seront applicables pour les exercices 2009/2010 ou suivants, mais le Groupe a décidé de ne pas les appliquer de manière anticipée :

- IAS 1 Révisée (Présentation des états financiers). La révision de la norme interdit la présentation de certains produits ou charges (appelés "variation de capitaux propres" avec les non-actionnaires) dans le tableau de variation des capitaux propres. Le Groupe n'anticipe pas de changement significatif à ce titre en 2009/2010.
- IAS 19 (Avantages du personnel). La mise à jour de la norme, applicable au 1.1.2009, clarifie le fait qu'une révision d'un plan qui se traduit par une modification dans la manière dont un avantage est impacté par une augmentation future de salaire est un «curtailment» alors qu'une révision qui modifie les avantages accordés sur les services passés génère un coût des services passés négatifs si la conséquence est une diminution de la valeur actuelle des obligations. La définition du rendement des actifs du plan a été modifiée pour exclure de son calcul les frais de gestion du plan dans la mesure où ces derniers ont été exclus de l'évaluation des obligations. La distinction entre avantages à long terme et avantages à court terme est basée sur le paiement avant ou après 12 mois à partir de la date à laquelle les services ont été rendus par les employés. La norme IAS 37 (Provisions, actifs et passifs éventuels) requiert que les passifs éventuels soient communiqués. IAS 19 a été amendée en conséquence. Le Groupe n'anticipe pas de changement significatif à ce titre en 2009/2010.
- IAS 27 (Etats financiers consolidés et individuels). La révision de la norme, applicable aux exercices ouverts à compter du 1.7.2009, requiert que les effets de toutes les transactions avec les intérêts non assortis de contrôle soient enregistrés dans les capitaux propres s'il n'y a pas de modification dans le contrôle des filiales et que ces transactions ne génèrent ni goodwill, ni charge et produit. Le Groupe n'anticipe pas de changement significatif à ce titre en 2009/2010.
- IAS 36 (Dépréciations d'actif). La mise à jour concerne les informations à fournir lorsque la juste valeur diminuée des coûts de cession est calculée sur la base des flux de trésorerie futurs. Le Groupe n'anticipe pas de changement significatif à ce titre en 2009/2010.
- IAS 38 (Immobilisations incorporelles). La mise à jour concerne les activités de publicité et de promotion, ainsi que l'amortissement sur un mode autre que linéaire. Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur les comptes à ce titre en 2009/2010.
- IFRS 2 (Paiements fondés sur des actions). La mise à jour concerne les conditions d'acquisition des droits et annulations. Le Groupe n'anticipe pas de changement significatif à ce titre en 2009/2010.
- IFRS 8 (Secteurs opérationnels). IFRS 8 remplace IAS 14. La nouvelle norme, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, requiert que l'information par secteur d'activité soit présentée sur la même base que celle utilisée par la Direction pour le suivi interne des résultats. Le Groupe appliquera IFRS 8 à partir de l'exercice 2009/2010. L'application de cette norme devrait modifier les présentations des secteurs mais n'aura pas pour effet de réallouer les écarts d'acquisition entre les groupes d'UGT.

**Interprétations et mises à jour de normes existantes qui ne sont pas encore applicables et qui ne sont pas pertinentes par rapport aux activités du Groupe**

Les révisions et mises à jour suivantes de normes existantes ont été publiées et seront applicables pour les exercices 2009 ou suivants, mais ne sont pas pertinentes par rapport aux activités du Groupe :

- IAS 16 (Immobilisations corporelles). La mise à jour de la norme, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, et ses conséquences sur la norme IAS 7 (Tableau des flux de trésorerie) concerne la présentation des ventes d'actif dans le cadre d'une activité de location.
- IAS 20 (Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique). La mise à jour de la norme, applicable au 1.1.2009, concerne l'évaluation des prêts gouvernementaux à des taux inférieurs à ceux du marché.
- IAS 23 (Coûts d'emprunt). La mise à jour de la norme, applicable au 1.1.2009, requiert la capitalisation des coûts d'emprunt, calculés au taux d'intérêt effectif, directement affectables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible (pour autant que la durée avant l'utilisation ou la vente soit suffisamment longue). Il ne sera plus possible de prendre en charge ces coûts immédiatement.
- IAS 1 (Présentation des états financiers). La mise à jour concerne la présentation au bilan de dérivés classés en « trading ».
- IAS 27 (Etats financiers consolidés et individuels). La mise à jour concerne l'évaluation, dans les états financiers individuels, des titres d'une filiale classés comme détenus en vue de la vente.
- IAS 28 (Participations dans des entreprises associées) et ses conséquences sur IAS 32 (Instruments financiers : informations à fournir et présentation) et IFRS 7 (Instruments financiers : informations à fournir). La mise à jour concerne les tests de pertes de valeur et les informations à fournir lorsque la participation est comptabilisée conformément à IAS 39.
- IAS 29 (Information financière dans les économies hyper-inflationnistes).
- IAS 31 (Participations dans les co-entreprises) et ses conséquences sur IAS 32 et IFRS 7. La mise à jour concerne les informations à fournir lorsque la participation est comptabilisée conformément à IAS 39.

- IAS 32 (Instruments financiers : informations à fournir et présentation) et IAS 1 (Présentation des états financiers). La mise à jour concerne les instruments financiers remboursables au gré du porteur en cas de liquidation.
- IAS 39 (Instruments financiers : comptabilisation et évaluation). La mise à jour concerne le reclassement d'un dérivé dans ou hors de la catégorie « juste valeur » par le biais du compte de résultat, le classement d'un instrument financier (autre qu'un dérivé) dans la catégorie « détenu à des fins de transaction », les éléments éligibles à une opération de couverture, l'arrêt d'une couverture en juste valeur et la ré-estimation du taux d'intérêt effectif et la prise en compte de la couverture dans l'information sectorielle.
- IAS 40 (Immeubles de placement). La mise à jour concerne la fiabilité des évaluations en juste valeur.
- IAS 41 (Agriculture). La mise à jour concerne les calculs de juste valeur.
- IFRIC 13 (Programmes de fidélisation de la clientèle.)
- D'autres amendements mineurs relatifs aux normes IAS 7 (Tableau des flux de trésorerie), IAS 8 (Principes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs), IAS 10 (Évènements postérieurs à la date de clôture), IAS 18 (Produit des activités ordinaires), IAS 20 (Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique), IAS 29 (Information financière dans les économies hyper-inflationnistes), IAS 40 (Immeubles de placement) et IAS 41 (Agriculture).

### 1.3. **Normes qui ne sont pas encore applicables**

- IFRS 1 (Première application des normes d'information financière internationale IFRS) et IAS 27 (Etats financiers consolidés et individuels). La mise à jour concerne le coût d'une participation dans les états financiers individuels.
- IFRS 3 (Regroupements d'activités). La révision de la norme, applicable aux exercices ouverts à compter du 1.7.2009, maintient l'utilisation de la méthode d'acquisition pour les regroupements d'activités, en introduisant des changements significatifs sur l'évaluation et l'enregistrement des paiements, des dettes éventuelles, des intérêts non assortis de contrôle et des coûts d'acquisition.
- IFRS 5 (Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées) et ses conséquences sur IFRS 1 (Première application des normes d'information financière internationale IFRS). La mise à jour concerne les programmes de cession partielle d'une filiale impliquant la perte de contrôle exclusif.
- IFRIC 15 (Contrats pour la construction de biens immobiliers). L'interprétation clarifie son appartenance à la norme IAS 18 (Produit des activités ordinaires).
- IFRIC 16 (Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger). L'interprétation clarifie le traitement comptable de ce type d'opération.
- L'application de ces textes n'aura vraisemblablement pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

### 1.4. **Recours à des estimations et au jugement**

- La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par la Direction du Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif. La Direction du Groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle.
- Ainsi les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel de la crise économique et financière. Les effets de la crise ont été pris en compte notamment dans la valorisation des actifs tels que les immobilisations, les stocks, les créances clients et les passifs.
- Les principales hypothèses retenues par le Groupe sont détaillées dans les paragraphes suivants de l'annexe :
  - o Notes 4, 5, 6 et 7 : tests de valeurs sur actifs immobilisés, écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles
  - o Note 15 : provisions
  - o Note 16 : retraites
  - o Note 28 : continuité d'exploitation

-

#### 1.5. **Méthodes de consolidation**

Les comptes consolidés regroupent les comptes de S.T.Dupont S.A., les filiales dans lesquelles S.T.Dupont S.A. exerce un contrôle et les entreprises associées sur lesquelles S.T.Dupont S.A. exerce une influence notable.

Les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé ; le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession. Les comptes des sociétés contrôlées sont consolidés par la méthode de l'intégration globale ; lors d'une acquisition, les actifs et les passifs de la filiale acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition ; l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé au compte de résultat.

Les comptes des entreprises associées sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière comme par exemple celles dans lesquelles le Groupe est représenté au Conseil sans avoir le contrôle, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Les entreprises associées sont initialement évaluées au coût. Par la suite, la quote-part du Groupe dans les profits ou pertes est comptabilisée en résultat. L'écart d'acquisition lié à une entreprise associée est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Le périmètre de consolidation figure en note 2 « Périmètre de consolidation ».

#### 1.6. **Date d'arrêté des comptes**

La date d'arrêté des comptes de S.T.Dupont S.A. est le 31 mars de chaque année. La date d'arrêté des comptes des filiales est également le 31 mars, à l'exception de la Société Orfarlabo, mise en équivalence, qui clôture ses comptes au 31 décembre. Les comptes d'Orfarlabo font l'objet d'ajustements pour prendre en compte l'effet des événements ou transactions significatifs qui se sont produits entre le 31 décembre et le 31 mars.

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels arrêtés à cette date.

#### 1.7. **Éliminations de consolidation**

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les transactions, les soldes et les résultats d'opérations intragroupe sont éliminés. Dans le cas de l'intégration globale, les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité. Ces éliminations concernent de plus les résultats de cession intragroupe ainsi que l'annulation des provisions pour dépréciation de titres consolidés ou sur prêts aux filiales consolidées. Les dividendes et acomptes sur dividendes en provenance de sociétés consolidées sont annulés pour la détermination du résultat consolidé. La valeur comptable de la participation de S.T.Dupont S.A. dans ses filiales et la part de S.T.Dupont S.A. dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées.

#### 1.8. **Transactions libellées en monnaies étrangères et conversion des états financiers**

Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie fonctionnelle dans laquelle l'entité opère. Les transactions libellées en devises étrangères sont comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change en vigueur à la date de l'opération.

En conformité avec le paragraphe 15 de l'IAS 21, S.T.Dupont a déterminé la quote-part des créances détenues sur les filiales étrangères libellées en devises dont le remboursement n'était pas planifié dans un avenir prévisible.

Les écarts de change portant sur les montants ainsi déterminés ont été comptabilisés en réserve de conversion.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euro. La conversion des états financiers des sociétés établis en devises étrangères est effectuée d'après les principes suivants :

- au cours de clôture pour les comptes de bilan ;
- au cours moyen de la période ce cours étant considéré comme représentatif du cours à la date de transaction pour les postes du compte de résultat. En cas de transaction significative particulière, le cours retenu est celui du jour de cette transaction.

Le cours moyen est la moyenne des cours de clôture mensuels, pondérée par les chiffres d'affaires mensuels. L'écart de conversion, résultant d'une part de l'impact de la variation du taux de change entre l'ouverture et la clôture et, d'autre part, de

l'utilisation de taux différents pour le compte de résultat et le bilan, est comptabilisé en tant que composante distincte des capitaux propres consolidés dans le poste « réserve de conversion ».

Les taux de conversion des devises hors zone euros sont les suivants:

	Taux de clôture 31/03/09	Taux de clôture 31/03/08	Taux moyen 2008-2009
1 franc suisse (1)	0,6592556	0,6363192	0,6592556
1 yen	0,0077875	0,0063925	0,0071301
1 livre sterling (2)	1,0812929	1,2630293	1,0812929
1 dollar US (2)	0,7591577	0,6336319	0,7591577
1 dollar de Hong Kong	0,0979432	0,0814332	0,0919074
1 nouveau dollar de Taiwan	0,0222135	0,0206678	0,0219922
1 dollar de Singapour	0,498237	0,4584691	0,4904652
1 ringgit de Malaisie	0,2074437	0,1982085	0,2045669

1. La filiale suisse a comme seule activité la facturation d'une redevance pour une licence de parfum. Cette facturation intervient une fois par an au 31 mars. C'est la raison pour laquelle le taux moyen égale le taux de clôture.
2. Les filiales anglaise et américaine n'ont aucune activité commerciale. D'une manière générale, le taux de change moyen est déterminé à partir des produits et des charges sur une base mensuelle. Dans la mesure où ces filiales ne remontent leurs états financiers que deux fois par an, le taux moyen publié par la Banque de France a été retenu.

#### 1.9. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers comptabilisés à la date de clôture du bilan incluent les caisses, les soldes bancaires, les placements, les créances, les dettes fournisseurs et les emprunts. Les méthodes spécifiques de comptabilisation retenues sont décrites dans la présentation des méthodes concernant chaque élément.

Le Groupe utilise également divers instruments financiers dérivés pour se prémunir de son exposition aux risques de variation des cours de change et des taux d'intérêt. Ces opérations de couverture sont effectuées avec des établissements de premier rang éliminant ainsi tout risque de contrepartie. Le principe et le mode de comptabilisation sont les suivants :

##### 1.9.1. Couverture des risques de change

Le risque de change résultant des transactions commerciales en devises est apprécié et couvert par la Société mère dans le respect des règles de prudence. La Société utilise différents instruments financiers dérivés pour couvrir ses positions, principalement des achats/ventes de devises à terme et des contrats d'options. Suivant la charte des engagements financiers entérinée par la direction de la Société, le Groupe S.T.Dupont utilise des instruments financiers dérivés. L'utilisation éventuelle d'instruments dérivés n'aura jamais un caractère spéculatif, mais aura pour unique but de couvrir des opérations en cours ou futures afin d'assurer ou de figer des revenus en devises découlant des activités commerciales et industrielles de S.T.Dupont dans le cadre normal d'une bonne gestion.

Au 31 mars 2009, le groupe n'a aucune couverture de change.

##### 1.9.2. Couvertures des risques de taux d'intérêts

Lorsque le Groupe souscrit à de l'endettement court terme à taux variable, il peut être amené à se couvrir pour sécuriser son endettement ou bénéficier d'éventuelles détente de taux par la mise en place de swaps ou d'options de taux.

Les instruments dérivés de change et de taux sont, conformément aux dispositions des normes IAS 39 et IAS 32, comptabilisés au bilan en juste valeur. Dans le cas d'une couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé sont rapportées au résultat de la période, venant ainsi ajuster les gains ou pertes latents reconnus sur l'instrument couvert à hauteur du risque couvert. Dans le cas de couverture de flux futurs, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées en capitaux propres pour la part efficace et en résultat de la période pour la part inefficace. Si les instruments dérivés ne sont pas qualifiés comptablement de couverture, les variations de juste valeur des dérivés sont enregistrées au compte de résultat.

Au 31 mars 2009, le Groupe n'a pas de swap ou d'options de taux.

#### 1.10. **Immobilisations incorporelles**

Ce sont les actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, qui sont détenus par le Groupe S.T.Dupont et destinés à la production ou à la fourniture de biens ou services, dont la durée d'utilisation prévue est supérieure à un exercice.

Le coût d'entrée des éléments incorporels acquis séparément répondant aux critères d'immobilisations correspond à leur prix d'achat, augmenté de tous les coûts directs engagés pour permettre à ces éléments de fonctionner selon leur objet. Pour les immobilisations générées en interne, le coût d'entrée correspond aux dépenses engagées directement attribuables qui génèrent des avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité déterminée selon leur cycle ou leurs conditions d'exploitation :

<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Durée</b>
Droit au bail	durée du bail
Moules et empreintes	3 ans
Frais de collection (prêt-à-porter)	6 mois
Logiciels	De 1 à 3 ans (si standard), de 5 à 10 ans (si spécifiques, ERP)

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur constatation.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan lorsqu'ils satisfont l'ensemble des critères de la norme IAS 38 à savoir :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'intention et la capacité de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet, sont démontrées ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme et pour l'utiliser ou le vendre sont disponibles ;
- le Groupe peut démontrer que le projet générera des avantages économiques futurs probables, comme l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet, ou son utilité en interne est démontrée.
- Lorsque les critères permettant une inscription à l'actif ne sont pas satisfaits, les frais de développement sont comptabilisés en charge.

#### 1.11. **Écarts d'acquisition (Goodwill)**

Les transactions qui aboutissent à la prise de contrôle d'une entité sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode consiste à :

- comptabiliser les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à leur juste valeur à la date d'acquisition ; à l'exception des actifs non courants (ou des groupes destinés à être cédés) et classés comme détenus en vue de la vente qui sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de la vente
- comptabiliser l'excédent entre le coût du regroupement et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur nette de ces actifs et passifs en écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis. Ils donnent lieu à des tests de dépréciation comme indiqué en note 1.23.

#### 1.12. **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique correspondant au prix d'achat augmenté des coûts directs. Le montant amortissable est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties linéairement en fonction de leur durée probable d'utilité économique.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée comme indiqué dans la note 1.23.

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Durée</b>
Constructions	20- 25 ans
Agencements, aménagements, installations liées à des constructions	20- 25 ans
Mobilier	3- 10 ans
Matériel et outillage	3- 8 ans
Agencements, aménagements, installations	5- 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Matériel micro-informatique	3 ans

Les immobilisations en cours sont classées par type d'immobilisations. Les terrains ne sont pas amortis

#### 1.13. **Contrats de location**

Les contrats de location sont considérés comme des contrats de location-financement dès lors qu'ils ont en substance pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages économiques attachés à l'usage du bien loué, indépendamment de la propriété. Les biens correspondants sont comptabilisés en immobilisations en contrepartie d'une dette financière sur la base de la valeur actuelle des loyers futurs ou sur la base de leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. Ils sont amortis sur une durée identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre.

Les autres contrats sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges opérationnelles de façon linéaire sur la durée du contrat.

#### 1.14. **Stocks et en-cours**

Les stocks et en-cours sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition (ou de production) et de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition ou de production est déterminé selon la méthode du coût standard avec incorporation des écarts entre coût standard et coût réel selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

L'incorporation des écarts est fondée sur la capacité normale de production de l'entreprise.

Les stocks et en-cours sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur nette de réalisation à la clôture de l'exercice, laquelle représente le prix de vente estimé déduction faite des frais de vente.

#### 1.15. **Créances clients et comptes rattachés**

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis ultérieurement évaluées au coût amorti à l'aide d'une méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation est constituée par client lorsque la valeur d'inventaire des créances, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à leur valeur comptabilisée. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en frais commerciaux.

#### 1.16. **Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La trésorerie et équivalent de trésorerie correspond aux liquidités, aux dépôts à court terme et aux placements financiers diminués des découverts bancaires.

- Les dépôts à terme correspondent à des certificats de dépôts d'échéance inférieure à 3 mois ;
- Les valeurs mobilières de placement en portefeuille ne sont que des parts de FCP monétaires classés « monétaires euro » au sens de la classification AMF ; à ce titre, ces OPCVM satisfont aux critères de la norme IAS 7 permettant leur qualification en équivalents de trésorerie ; en particulier, leur délai de recouvrement d'un jour, comme leur sensibilité inférieure à 0,25, confirmer entre autres leur éligibilité.
- Les placements financiers enregistrés en équivalent de trésorerie sont à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie connue et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Ces placements financiers sont évalués à leur juste valeur avec variations de juste valeur en compte de résultat à la date de clôture.

Les crédits spots et les lignes de trésorerie sont classés dans les emprunts et dettes financières courants.

### 1.17. **Engagements de retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi**

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays au sein duquel la Société opère, S.T.Dupont participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite, d'autres prestations postérieures à l'emploi et d'autres avantages à long terme.

Le Groupe comptabilise les prestations postérieures à l'emploi (retraite, couverture médicale) et autres avantages à long terme (primes d'ancienneté), conformément à la norme IAS19 « Avantages au personnel », en tenant compte de la nature des régimes applicables (régimes à cotisations définies, régimes à prestations définies) et des spécificités de chaque pays.

Dans certains pays, S.T.Dupont verse des cotisations aux organismes publics qui gèrent le coût des prestations de retraite. Ces cotisations sont enregistrées en charge lors de leur versement. Dans d'autres pays, S.T.Dupont garantit des prestations définies à ses employés lors de leur départ en retraite.

#### 1.17.1. **Régimes de retraite**

##### **Régimes de retraite à prestations définies**

Les principaux régimes à prestations définies du groupe sont les suivants :

- En France et à Hong Kong les indemnités de retraite légales sont exigibles lors du départ en retraite des employés et sont dues uniquement si les employés font partie de l'effectif de S.T.Dupont lors de leur départ en retraite. Ces indemnités sont déterminées en fonction du salaire de l'employé à la date de son départ en retraite et de son ancienneté dans le Groupe.
- Au Japon, en Belgique et à Taiwan, S.T.Dupont garantit des indemnités de retraite.
- En Allemagne, S.T.Dupont gère un plan de retraite à prestations définies garantissant une rente viagère.
- En Italie, conformément aux réglementations locales, S.T.Dupont cumule des indemnités pour tous les employés (Trattamento di Fine Rapporto) jusqu'à leur départ de la Société (retraite, licenciement ou préretraite). Cette indemnité augmente chaque année en fonction de l'ancienneté de chaque employé et d'un facteur lié à l'inflation.
- Les coûts de retraite des régimes interentreprises en France se constituent des cotisations déterminées conformément à la législation française.
- En Malaisie, S.T.Dupont gère un plan de retraite à cotisations définies.

Les avantages offerts aux salariés du groupe relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies. Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'entreprise de tout engagement futur vis-à-vis des salariés. De ce fait, seules les cotisations payées ou dues au titre de l'année figurent dans les comptes du groupe. Les régimes à prestations définies se caractérisent par un montant de prestations à verser au salarié au moment de son départ à la retraite qui dépend en général d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de service et le salaire.

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont évalués, conformément à la norme IAS 19, par des actuaires indépendants. La valeur actualisée de l'obligation est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées, en fonction des hypothèses actuarielles du Groupe qui sont revues chaque année. Cette méthode consiste à attribuer une unité supplémentaire de droits à prestations pour chaque période de service ; chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Le taux appliqué pour actualiser l'obligation est déterminée par référence à un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne de l'obligation de retraite concernée.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

Les écarts actuariels correspondent à la variation de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs, du fait d'écarts entre les hypothèses démographiques et financières retenues dans le chiffrage et le niveau réel des variables démographiques et financières sur la période (effet d'expérience) et du fait des révisions des hypothèses actuarielles (IAS19.7). Ces écarts sont comptabilisés au compte de résultat suivant la méthode du corridor. Lorsque les écarts atteignent ou dépassent 10% du montant le plus élevé (IAS 19.92) de la valeur actualisée de l'obligation ou de la valeur de marché des actifs du régime (« corridor »), la fraction de ces écarts dépassant la plus élevée de ces deux valeurs est étalée sur la durée de service résiduelle moyenne attendue des bénéficiaires du régime.



Les coûts au titre des services passés, générés lors de l'adoption ou de la modification d'un régime à prestations définies, sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts au titre des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

#### 1.17.2. Régimes de couverture médicale

Pour les anciens salariés de S.T.Dupont SA partis en retraite avant le 1<sup>er</sup> Janvier 2001, le Groupe participe au coût des primes d'assurance santé au travers d'une contribution mensuelle forfaitaire non ré-évaluable.

Le passif inscrit au bilan au titre de ce régime correspond à la valeur actualisée de l'obligation à la clôture.

#### 1.17.3. Autres avantages à long terme

Au Japon, le Groupe verse régulièrement des primes d'ancienneté aux employés actifs chaque fois qu'un employé atteint un certain niveau d'ancienneté (les primes d'ancienneté sont des voyages d'un montant fixe).

L'évaluation de l'ensemble des engagements est effectuée par un actuair indépendant.

La valeur actuelle de l'obligation est calculée annuellement par un actuair indépendant avec la méthode des unités de crédit projetées et elle est comptabilisée au Bilan. Le passif est inscrit au bilan au titre des autres avantages à long terme correspond à la valeur actualisée de l'obligation à la clôture.

#### 1.18. Autres provisions

Des provisions sont comptabilisées à la clôture lorsque :

- le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

En outre, le Groupe constate le passif estimé sur tous les produits encore sous garantie à la date de clôture. Cette provision est déterminée sur la base des taux de retour historique des produits sous garantie.

Enfin, une provision est constatée pour le passif estimé au titre des congés payés annuels, des congés basés sur l'ancienneté, ainsi que la réduction du temps de travail, résultant des services rendus par les employés jusqu'à la date de clôture.

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors que le Groupe a une obligation vis à vis de tiers ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Cette provision est destinée à couvrir l'ensemble des coûts estimés des restructurations dans l'ensemble des sociétés du Groupe (indemnités de licenciements, préretraites, préavis non effectués, coûts de formation des personnes devant partir) ainsi que les coûts de fermeture de boutiques, etc.

Dès lors qu'un litige avec un tiers identifié existe, une provision pour risques est comptabilisée sur la base d'une estimation du montant de ce risque à partir des éléments dont le Groupe dispose au moment de l'arrêté des comptes.

#### 1.19. Emprunt obligataire convertible

Suivant la norme IAS 32, les obligations convertibles en actions sont des instruments financiers composés s'analysant en une composante dette et une composante capitaux propres. A la date de l'émission, la juste valeur de la composante dette est déterminée par application du taux d'intérêt prévalant sur le marché pour les emprunts non convertibles similaires.

La différence entre les produits de l'émission des obligations convertibles et la juste valeur attribuée à la composante dette, qui représente l'option incorporée de conversion du passif en capitaux propres du Groupe, est enregistrée dans les capitaux propres net de l'incidence de l'impôt.

La composante dette est ensuite comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### 1.20. **Constatation des produits**

Le chiffre d'affaires net représente les ventes livrées du portefeuille de marques du Groupe qui est constitué par les produits fabriqués, de négoce et les accessoires s'y rattachant. Les ventes sont constatées dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client.

Les rabais, remises, ristournes et escompte de règlement sont classés en diminution du chiffre d'affaires.

Les redevances de licences sont comptabilisées sur la base des chiffres d'affaires déclarés.

Les autres produits des activités ordinaires contiennent exclusivement les redevances de marque.

#### 1.21. **Impôts sur les résultats**

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé de l'exercice des différentes sociétés intégrées. Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant à la clôture de l'exercice en tenant compte du taux d'impôt en vigueur à cette même date ou du taux connu pour les exercices à venir.

Les impositions différées antérieures, si elles subsistent, sont corrigées du dernier taux adopté ou quasi adopté à la date de clôture et dont il est prévu qu'il s'appliquera lorsque l'actif d'impôt différé sera recouvré ou le passif d'impôt différé réglé. (méthode du report variable).

Les actifs d'impôts différés ne sont constatés que si leur recouvrement est probable.

Les impôts différés passifs ne sont pas comptabilisés pour les différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales ou entreprises associées dans la mesure où :

-S.T.Dupont contrôle la date à laquelle la différence temporelle s'inversera

-la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

#### 1.22. **Résultat par action**

En accord avec la norme IAS 33, le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions moyen pondéré en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé comme décrit ci-dessus, en tenant compte de l'impact maximal de la conversion de toutes les obligations convertibles et de la levée des options si la réalisation paraît probable compte tenu du cours de l'action par rapport au cours d'attribution de souscription. Ce calcul est effectué en tenant compte de l'annulation des frais financiers et de la dépréciation de la prime de remboursement et de l'effet d'impôt correspondant. Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le résultat par action ou d'augmenter la perte par action des activités ordinaires poursuivies.

#### 1.23. **Dépréciations d'actifs (pertes de valeur)**

Pour les besoins des tests de dépréciation, les écarts d'acquisitions sont affectés à chacune des UGT ou groupe d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement.

Une UGT est définie comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

La dépréciation de l'unité génératrice de trésorerie comprenant un écart d'acquisition est testée tous les ans ainsi que chaque fois qu'il y a indication que l'unité s'est dépréciée en comparant la valeur comptable de l'unité (y compris l'écart d'acquisition) et sa valeur recouvrable.

Si la valeur comptable de l'unité excède la valeur recouvrable, une perte de valeur de l'unité est répartie en réduction tout d'abord de la valeur comptable de l'écart d'acquisition, puis des autres actifs de l'unité au prorata de leur valeur comptable. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par rapport aux projections à cinq ans de flux de trésorerie futurs attendus établis sur la base des budgets et des plans à moyen terme et d'une valeur terminale.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif ou du groupe d'actifs dans des conditions de concurrence normale diminué des coûts de cession.

#### 1.24. **Information sectorielle**

La norme IAS 14 conduit à subdiviser l'entreprise en sous-ensembles différenciables selon leur rentabilité et selon les risques économiques auxquels ils sont exposés. Dans cette optique, le Groupe a retenu deux niveaux d'analyse : un niveau par zone géographique (secteur primaire) regroupant les entités juridiques des pays à partir desquels sont distribués les produits du Groupe, et un niveau par activités (secteur secondaire) correspondant aux lignes de produits diffusées par le Groupe.

#### 1.25. **Tableau des flux de trésorerie**

Les flux liés à l'activité d'exploitation du tableau de financement sont présentés selon la méthode indirecte définie par la norme IAS7.

La trésorerie comprend les comptes de caisses, les dépôts à vue dans les banques et les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

#### 1.26. **Plan d'attribution d'actions gratuites**

Conformément à la norme IFRS 2, les rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres sont comptabilisées par référence à la juste valeur des instruments attribués comme des charges de personnel par contrepartie des capitaux propres. Les instruments accordés par le Groupe étant dénoués en instruments de capitaux propres, la juste valeur des instruments attribués est estimée à la date de l'attribution, puis comptabilisée en charge sur la durée d'acquisition des droits, en fonction des caractéristiques des instruments. L'atteinte des conditions de performance à caractère opérationnel attachées aux instruments accordés est prise en compte en ajustant à chaque clôture l'estimation du nombre d'instruments qui seront acquis in fine.

#### 1.27. **Capital**

Les actions d'autocontrôle sont présentées en diminution des capitaux propres consolidés.

## 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	Pourcentage d'intérêt			Méthode		
	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
S.T.Dupont S.A. (France)	-	-	-	Société mère		
S.T.Dupont S.p.A. (Italie)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont S.A. (Suisse)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Japan K.K. (Japon)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Ltd (Royaume-Uni)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Deutschland GmbH (Allemagne)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Benelux (Belgique)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Finance (France)	100	100	100	IG	IG	IG
Orfarlabo (Espagne)	49	49	49	MEE	MEE	MEE
S.T.Dupont, Inc. (Etats-Unis)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Marketing Ltd (Hong Kong)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Investment Pte Ltd (Singapour - succursale à Taïwan)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Marketing Shanghai Ltd (Chine)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Export Ltd (Hong Kong)	25	25	25	MEE	MEE	MEE
S.T.Dupont Distribution Pte Ltd (Singapour)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont (Malaisie) Sdn Bhd	100	100	100	IG	IG	IG

IG : intégration globale - MEE : mise en équivalence

La participation dans Orfarlabo est de 49 %. Les autres 51 % d'actions sont détenues par les sociétés Comercial Farlarbo Espana SL et Farlarbo Holding AG (contrôlées par un même actionnaire), distributeurs de produits de luxe en Espagne. Le contrôle effectif et la gestion d'Orfarlabo sont assurés par l'actionnaire détenant 51% du capital.

Il n'existe aucun engagement d'achat ou de vente des actions entre les actionnaires.

Il n'existe pas d'entités non consolidées ou d'entités ad hoc portant des actifs, passifs, activités ou engagements au bénéfice de S.T.Dupont.

### 3. INFORMATION SECTORIELLE

- Information sectorielle de 1er niveau : par zone géographique

#### COMPTE DE RESULTATS au 31/03/09

(En milliers d'euros)	Europe	Asie	USA	Eliminations	GRUPE
Chiffre d'affaires « produits »	33 707	22 487	-	-	56 194
Ventes Intra-secteurs	11 113	-	-	(11 113)	-
Autres produits des activités ordinaires	4 014	1 102	-	-	5 116
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>48 834</b>	<b>23 589</b>	<b>-</b>	<b>(11 113)</b>	<b>61 310</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>6 280</b>	<b>(1 141)</b>	<b>(7)</b>	<b>-</b>	<b>5 132</b>
Coût de l'endettement financier net	(1 952)	196	-	-	(1 756)
Autres produits et charges financiers	277	(23)	-	-	254
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(241)	-	-	-	(241)
Impôts sur les résultats	55	(157)	(0)	-	(102)
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>4 419</b>	<b>(1 125)</b>	<b>(7)</b>	<b>-</b>	<b>3 287</b>
<b>Résultat net – intérêts minoritaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### COMPTE DE RESULTATS au 31/03/08

(En milliers d'euros)	Europe	Asie	USA	Eliminations	GRUPE
Chiffre d'affaires « produits »	45 009	24 673	-	-	69 682
Ventes Intra-secteurs	11 484	0	-	(11 484)	0
Autres produits des activités ordinaires	3 943	943	-	0	4 886
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>60 436</b>	<b>25 616</b>	<b>-</b>	<b>(11 484)</b>	<b>74 568</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 775</b>	<b>1 755</b>	<b>(199)</b>	<b>-</b>	<b>4 331</b>
Coût de l'endettement financier net	(1 751)	354	-	-	(1 397)
Autres produits et charges financiers	(1 081)	(70)	-	-	(1 151)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(144)	-	-	-	(144)
Impôts sur les résultats	47	(410)	-	-	(363)
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>(154)</b>	<b>1 629</b>	<b>(199)</b>	<b>-</b>	<b>1 276</b>
<b>Résultat net – intérêts minoritaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### COMPTE DE RESULTATS au 31/03/07

(En milliers d'euros)	Europe	Asie	U.S.A.	Eliminations	GRUPE
Chiffre d'affaires « produits »	43 491	27 888	-	-	71 379
Ventes Intra-secteurs	12 529	-	-	(12 529)	-
Autres produits des activités ordinaires	4 106	988	-	-	5 095
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>60 127</b>	<b>28 876</b>	<b>-</b>	<b>(12 529)</b>	<b>76 474</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(1 992)</b>	<b>2 805</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>829</b>
Coût de l'endettement financier net	(1 505)	259	1	-	(1 245)
Autres produits et charges financiers	(306)	(82)	-	-	(388)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(192)	-	-	-	(192)
Impôts sur les résultats	489	(510)	(1)	-	(22)
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>(3 506)</b>	<b>2 472</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>(1 018)</b>
<b>Résultat net – intérêts minoritaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

L'analyse sectorielle se fait sur la base de l'allocation géographique des actifs :

- La zone Europe comprend la société mère, les filiales européennes et le chiffre d'affaires export réalisé à partir de la France vers le reste du Monde à l'exception des filiales asiatiques.
  - La zone Asie comprend l'ensemble des filiales asiatiques.
  - La zone U.S.A. comprend la filiale américaine qui n'a pas d'activité commerciale.
- Les éliminations correspondent aux ventes de la France vers ses filiales asiatiques.

#### Bilan 1er secteur au 31 mars 2009

(En milliers d'euros)	Europe	Asie	USA	Eliminations	Groupe
Immobilisations incorporelles brutes	12 522	3 489	-	-	16 011
Immobilisations corporelles brutes	43 937	3 156	-	-	47 093
Amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles	(42 661)	(2 755)	-	-	(45 416)
Stocks nets	18 172	8 276	-	-	26 448
Autres actifs	50 836	10 970	90	(14 040)	47 856
<b>Total Actif</b>	<b>82 806</b>	<b>23 136</b>	<b>90</b>	<b>(14 040)</b>	<b>91 992</b>
Capitaux Propres				23 528	23 528
Passifs	64 823	17 526	155	(14 040)	68 464
<b>Total Passif</b>	<b>64 823</b>	<b>17 526</b>	<b>155</b>	<b>9 488</b>	<b>91 992</b>
<b>Investissements opérationnels</b>	<b>11 035</b>	<b>919</b>	-	-	<b>11 954</b>

#### Bilan 1er secteur au 31 mars 2008

(En milliers d'euros)	Europe	Asie	USA	Eliminations	Groupe
Immobilisations incorporelles	11 824	2 924	-	-	14 748
Immobilisations corporelles brutes	34 258	3 137	-	-	37 395
Amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles	(42 197)	(2 914)	-	-	(45 111)
Stocks nets	13 410	5 164	-	-	18 574
Autres actifs	42 541	19 355	80	(11 250)	50 726
<b>Total Actif</b>	<b>59 836</b>	<b>27 666</b>	<b>80</b>	<b>(11 250)</b>	<b>76 332</b>
Capitaux Propres				15 958	15 958
Passifs	56 133	15 336	155	(11 250)	60 374
<b>Total Passif</b>	<b>56 133</b>	<b>15 336</b>	<b>155</b>	<b>4 708</b>	<b>76 332</b>

---

**Bilan 1er secteur au 31 mars 2007**

(En milliers d'euros)	Europe	Asie	USA	Eliminations	Groupe
Immobilisations incorporelles	11 728	3 356	-	-	15 084
Immobilisations corporelles brutes	39 946	3 010	-	-	42 956
Amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles	(49 567)	(3 168)	-	-	(52 735)
Stocks nets	14 113	5 166	-	-	19 279
Autres actifs	39 735	20 351	347	(7 828)	52 605
<b>Total Actif</b>	<b>55 955</b>	<b>28 715</b>	<b>347</b>	<b>(7 828)</b>	<b>77 189</b>
Capitaux Propres				17 789	17 789
Passifs	54 636	12 391	201	(7 828)	59 400
<b>Total Passif</b>	<b>54 636</b>	<b>12 391</b>	<b>201</b>	<b>9 961</b>	<b>77 189</b>

Les capitaux propres ne sont pas affectés aux secteurs.

Les éliminations correspondent principalement à l'élimination des créances et dettes opérationnelles entre la zone Europe (exclusivement la France) et les zones Asie et U.S.A.

- **Information sectorielle de 2eme niveau : par activités**

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Chiffres d'affaires (y compris Royalties)</b>				
Briquets et stylos		26 957	35 875	37 008
Mode et Maroquinerie		23 954	26 756	28 496
Autres Produits		10 399	11 937	10 970
<b>Total</b>		<b>61 310</b>	<b>74 568</b>	<b>76 474</b>
<b>Résultat Opérationnel :</b>				
Briquets et stylos		9 630	14 924	15 293
Mode et Maroquinerie		16 694	13 381	14 989
Autres Produits		5 700	7 058	5 820
Non alloué	1	(26 902)	(33 343)	(35 473)
Pertes de valeur sur actifs		10	2 311	200
<b>Total</b>		<b>5 132</b>	<b>4 331</b>	<b>829</b>
<b>Actifs Totaux :</b>				
Briquets et stylos		8 813	4 634	8 482
Mode et Maroquinerie		8 809	6 198	4 676
Autres Produits		2 430	1 564	1 313
Non alloués	2	71 940	63 936	62 718
<b>Total</b>		<b>91 992</b>	<b>76 332</b>	<b>77 189</b>
<b>Investissements de l'année :</b>				
Briquets et stylos		10 783	1 733	842
Mode et Maroquinerie		235	0	0
Autres Produits		0	0	0
Non alloués		936	2 009	1 351
<b>Total</b>		<b>11 954</b>	<b>3 742</b>	<b>2 193</b>

Note :

(1) Au compte de résultat, les éléments non alloués représentent les coûts communs aux différentes activités (développement, marketing, commercialisation, administration).

(2) Au bilan, les stocks de produits finis ainsi que les immobilisations réservées à une gamme de produits déterminée sont affectés par activités. Les autres postes, communs aux activités, ne sont pas affectés. L'impact du calcul de la perte de valeur n'a pas été alloué aux lignes d'activités.



#### 4. TESTS DE VALEUR SUR ACTIFS IMMOBILISES

Dans le cadre de la norme IAS 36, le Groupe a été conduit à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable (valeur d'utilité) déterminée par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

Les hypothèses clés retenues pour l'estimation de la valeur au 31 mars 2009 sont les suivantes :

- Détermination du chiffre d'affaires prévisionnel à 5 ans sur la base d'une analyse détaillée par marché croisée avec une analyse par activités prenant en compte les projets de lancement des nouveaux produits connus à ce jour ainsi qu'une estimation de l'impact sur les collections existantes ;
- Maintien des taux de marge brute aux niveaux actuels ;
- Estimation des frais généraux sur la base des tendances constatées et des plans de développement prévus pour chacune des UGT ;
- Estimation des investissements et de la variation du besoin en fonds de roulement sur la base des plans de développement (investissements) et de la variation du chiffre d'affaires (BFR)

Les chiffres d'affaires prévisionnels ont été déterminés à partir d'un budget au 31 mars 2010 tenant compte des effets attendus de la crise sur les volumes de vente et d'une hypothèse de sortie de crise à horizon 2012.

Les cash flow prévisionnels ont été actualisés en utilisant un coût moyen pondéré du capital (WAAC) de 13.5% après impôts

Le taux de croissance à l'infini permettant de déterminer la valeur terminale ressort à 2.5%.

Ces tests n'ont donné lieu à aucune dépréciation supplémentaire des actifs immobilisés au 31 mars 2009.

La sensibilité de la juste valeur aux hypothèses a été appréhendée selon deux axes :

- Variation de +/- 2.0 points du taux d'actualisation combiné à une variation de +/- 1.5 points du taux de croissance à l'infini ;
- Variation de +/- 2.0 points du taux d'actualisation combiné à une variation du taux de marge opérationnelle de -4.5 points pour l'UGT France dans la mesure où le poids de frais fixes dans cette UGT est particulièrement important ce qui rend la marge opérationnelle très sensible au niveau de chiffre d'affaires. Pour les autres UGT qui ne sont que des filiales de distribution, la variation de la marge opérationnelle a été limitée à -1.5 points dans la mesure où la plus grande partie des coûts sont variables.

Dans tous les cas de figure et en retenant les hypothèses les plus défavorables, la valeur recouvrable reste légèrement supérieure à la valeur comptable nette des actifs au 31 mars 2009.

5. **ÉCARTS D'ACQUISITION**

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAYSIA	TOTAL
<b>VALEURS BRUTES</b>				
<b>au 31/03/2007</b>	<b>2 995</b>	<b>29</b>	<b>23</b>	<b>3 047</b>
Ecart de conversion	(439)	(2)	(2)	(443)
<b>au 31/03/2008</b>	<b>2 556</b>	<b>27</b>	<b>21</b>	<b>2 604</b>
Ecart de conversion	518	2	1	521
<b>au 31/03/2009</b>	<b>3 074</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>3 125</b>

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAYSIA	TOTAL
<b>DEPRECIATION</b>				
<b>au 31/03/2007</b>	<b>0</b>	<b>(29)</b>	<b>(23)</b>	<b>(52)</b>
Ecart de conversion	-	2	2	4
<b>au 31/03/2008</b>	<b>0</b>	<b>(27)</b>	<b>(21)</b>	<b>(48)</b>
Ecart de conversion	-	(2)	(1)	(3)
<b>au 31/03/2009</b>	<b>0</b>	<b>(29)</b>	<b>(22)</b>	<b>(51)</b>

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAYSIA	TOTAL
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>				
<b>au 31/03/2007</b>	<b>2 995</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 995</b>
<b>au 31/03/2008</b>	<b>2 556</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 556</b>
<b>au 31/03/2009</b>	<b>3 074</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 074</b>

Dans le cadre de l'IAS 36, le Groupe a été conduit à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable déterminée par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

Les résultats des tests de valeur, tels qu'indiqués en note 4, ont conduit à considérer qu'il n'y avait pas lieu de comptabiliser une dépréciation complémentaires au 31 mars 2009.

## 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	R&D	Autres (**)	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>					
<b>au 31/03/2007</b>	<b>697</b>	<b>3 862</b>	<b>1 323</b>	<b>6 155</b>	<b>12 037</b>
Acquisitions			518	254	772
Cessions		(356)	(283) *	(25)	(664)
Effet de change				(1)	(1)
<b>au 31/03/2008</b>	<b>697</b>	<b>3 506</b>	<b>1 558</b>	<b>6 383</b>	<b>12 144</b>
Acquisitions	80		514	391	985
Cessions			(280) *	(25)	(305)
Effet de change				62	62
<b>au 31/03/2009</b>	<b>777</b>	<b>3 506</b>	<b>1 792</b>	<b>6 811</b>	<b>12 886</b>

  

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	R&D	Autres	Total
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
<b>au 31/03/2007</b>	<b>(697)</b>	<b>(3 552)</b>	<b>(222)</b>	<b>(3 987)</b>	<b>(8 456)</b>
Dotations			(345)	(46)	(391)
Reprises			45	256 *	317
Effet de change				1	1
<b>au 31/03/2008</b>	<b>(697)</b>	<b>(3 506)</b>	<b>(311)</b>	<b>(4 017)</b>	<b>(8 529)</b>
Dotations	(34)		(431)	(116)	(581)
Reprises			280 *	17	297
Effet de change				(49)	(49)
<b>au 31/03/2009</b>	<b>(731)</b>	<b>(3 506)</b>	<b>(462)</b>	<b>(4 165)</b>	<b>(8 864)</b>

  

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	R&D	Autres	Total
<b>DEPRECIATIONS CUMULEES</b>					
<b>au 31/03/2007</b>	<b>0</b>	<b>(111)</b>	<b>(761)</b>	<b>(2 131)</b>	<b>(3 003)</b>
Reprise de Pertes de valeur comptabilisées en Produits		111	27 (*)	1	139
Effet de change				(1)	(1)
<b>au 31/03/2008</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(734)</b>	<b>(2 131)</b>	<b>(2 865)</b>
Reprise de Pertes de valeur comptabilisées en Produits					
Effet de change				(8)	(8)
<b>au 31/03/2009</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(734)</b>	<b>(2 139)</b>	<b>(2 873)</b>

  

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	R&D	Autres	Total
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>					
<b>au 31/03/2007</b>	<b>0</b>	<b>200</b>	<b>340</b>	<b>38</b>	<b>578</b>
<b>au 31/03/2008</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>513</b>	<b>237</b>	<b>750</b>
<b>au 31/03/2009</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>596</b>	<b>507</b>	<b>1 149</b>

\* il s'agit des frais de collection complètement amortis sur 6 mois et sortis du bilan

\*\* les « Autres immobilisations incorporelles » correspondent essentiellement à des logiciels.

Les « Brevets, marques, savoir-faire » correspondent essentiellement à des marques achetées soit dans un objectif de protection juridique, soit pour une exploitation ultérieure. Ils sont totalement amortis.

Les « Droits au bail » correspondent aux droits au bail de boutiques S.T.Dupont en Europe, et sont amortis en normes IFRS sur la durée du bail.

Les « Frais de Recherche et Développement » comprennent les frais engagés pour la conception et la fabrication de nouvelles lignes de produits ou de nouvelles technologies s'y rapportant (amortis sur 3 ans), et les frais de collection de l'activité prêt-à-porter masculin (amortis sur 6 mois).

Dans le cadre de l'IAS 36, le Groupe a été conduit à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable déterminée par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

Les résultats des tests de valeur, tels qu'indiqués en note 4, ont conduit à considérer qu'il n'y avait pas lieu de comptabiliser une dépréciation complémentaires au 31 mars 2009.

## 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Agence- ments	Instal- lations	Autres	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>						
<b>au 31/03/2007</b>	<b>162</b>	<b>4 221</b>	<b>10 066</b>	<b>19 824</b>	<b>8 683</b>	<b>42 956</b>
Acquisitions			945	1 215	603	2 763
Acquisitions contrats de location long terme					207	207
Cessions ou mise au rebut		(470)	(1 982)	(4 720)	(1 036)	(8 208)
Sortie d'un contrat de location long terme					(143)	(143)
Effet de change			(92)	(9)	(75)	(176)
Autres				(29)	25	(4)
<b>au 31/03/2008</b>	<b>162</b>	<b>3 751</b>	<b>8 937</b>	<b>16 281</b>	<b>8 264</b>	<b>37 395</b>
Acquisitions		4 102	1 290	4 673	631	10 696
Acquisitions contrats de location long terme					254	254
Cessions ou mise au rebut			(723)	(129)	(823)	(1 675)
Sortie d'un contrat de location long terme					(145)	(145)
Effet de change			153	13	384	550
Autres		)			18	18
<b>au 31/03/2009</b>	<b>162</b>	<b>7 853</b>	<b>9 657</b>	<b>20 838</b>	<b>8 583</b>	<b>47 093</b>

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Agence- ments	Instal- lations	Autres	Total
<b>AMORTISSEMENTS</b>						
<b>au 31/03/2007</b>	<b>0</b>	<b>(2 323)</b>	<b>(4 078)</b>	<b>(10 861)</b>	<b>(5 358)</b>	<b>(22 619)</b>
Dotations			(343)	(431)	(51)	(825)
Dotation sur leasing LT					(105)	(105)
Reprises suite à cession ou mise au rebut		465	1 247	3 306	904	5 922
Reprise sur leasing LT					260	260
Effet de change			52		77	129
Autres			63			63
<b>au 31/03/2008</b>	<b>0</b>	<b>(1 858)</b>	<b>(3 059)</b>	<b>(7 986)</b>	<b>(4 273)</b>	<b>(17 175)</b>
Dotations		(16)	(286)	(197)	(256)	(755)
Dotation sur leasing LT					(188)	(188)
Reprises suite à cession ou mise au rebut			683	112	500	1 295
Reprise sur leasing LT					114	114
Effet de change			(82)	(3)	(109)	(194)
Autres					10	10
<b>au 31/03/2009</b>	<b>0</b>	<b>(1 874)</b>	<b>(2 744)</b>	<b>(8 074)</b>	<b>(4 201)</b>	<b>(16 893)</b>

(En milliers d'euros)

	Terrains	Construc- tions	Agence- ments	Instal- lations	Autres	Total
<b>DEPRECIATIONS CUMULEES</b>						
<b>au 31/03/2007</b>	<b>(162)</b>	<b>(1 898)</b>	<b>(5 531)</b>	<b>(8 139)</b>	<b>(2 876)</b>	<b>(18 605)</b>
Reprise de perte de valeur en produits		4	606	1 552	10	2 172
Effets de change			21	8	(6)	23
Autres			(84)			(84)
<b>au 31/03/2008</b>	<b>(162)</b>	<b>(1 894)</b>	<b>(4 988)</b>	<b>(6 579)</b>	<b>(2 872)</b>	<b>(16 494)</b>
Reprise de perte de valeur en produits				10		10
Effet de change			(22)	(7)	(222)	(251)
<b>au 31/03/2009</b>	<b>(162)</b>	<b>(1 894)</b>	<b>(5 010)</b>	<b>(6 576)</b>	<b>(3 093)</b>	<b>(16 735)</b>

#### VALEUR NETTE COMPTABLE

<b>au 31/03/2007</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>457</b>	<b>825</b>	<b>449</b>	<b>1 731</b>
<b>au 31/03/2008</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>890</b>	<b>1 717</b>	<b>1 119</b>	<b>3 726</b>
<b>au 31/03/2009</b>	<b>0</b>	<b>4 085</b>	<b>1 903</b>	<b>6 188</b>	<b>1 289</b>	<b>13 465</b>

Les immobilisations corporelles correspondent essentiellement aux immobilisations de la Société mère et de son centre industriel. Les acquisitions de l'exercice sont en très sensible augmentation par rapport à l'exercice précédent et résultent des opérations de reconstruction suite au sinistre du centre industriel de janvier 2008.

Compte tenu de la date de mise en service effective des ateliers reconstruits (décembre 2009), l'impact sur les amortissements est peu significatif.

Le poste « Autres immobilisations corporelles » comprend :

- d'une part du mobilier de bureau, des agencements divers, et meubles de présents, et
- d'autre part des « immobilisations financées par des contrats de location financement ».

Dans le cadre de l'IAS 36, le Groupe a été conduit à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable déterminée par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

Les résultats des tests de valeur, tels qu'indiqués en note 4, ont conduit à considérer qu'il n'y avait pas lieu de comptabiliser une dépréciation complémentaire au 31 mars 2009.

Au 31 mars 2009, les « immobilisations financées par des contrats de location financement » se répartissent en :

(En milliers d'Euros)	Total
Valeur brute	1 121
Amortissements	(755)
Dépréciation (IAS 36)	(4)
<b>Valeur nette</b>	<b>362</b>

Les immobilisations financées par crédit bail concernent essentiellement des véhicules acquis dans le cadre de contrats d'une durée de 3 à 5 ans.

Compte tenu du type de biens financés par crédit-bail et de la multiplicité des contrats. Les informations visées par la norme IAS17/31 ne sont pas significatives ou sont reprises dans la note 27.

## 8. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Orfarlabo	454	694	838
Hong Kong Export	7	7	7
<b>Valeur d'équivalence</b>	<b>461</b>	<b>701</b>	<b>845</b>

### Chiffres clés des entreprises associées :

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Total Actifs	3 439	3 544	3 189
Total Passifs	1 892	1 655	1 753
Chiffre d'affaires	2 659	3 615	3 031
Résultat net	(336)	(198)	(451)

La Société Orfarlabo S.A est une entreprise associée de S.T.Dupont S.A à hauteur de 49 %. Les autres 51 % d'actions sont détenues par les sociétés Comercial Farlarbo Espana SL et Farlarbo Holding AG (contrôlées par un même actionnaire), distributeurs de produits de luxe en Espagne. Le contrôle effectif et la gestion d'Orfarlabo sont assurés par l'actionnaire détenant 51% du capital. Il n'existe aucun engagement d'achat ou de vente des actions entre les actionnaires.

La société Hong-Kong Export est détenue à 75 % par D and D International B.V. et à 25 % par S.T Dupont SA. Les chiffres communiqués dans le tableau ci-dessus concernent uniquement la société Orfarlabo SA. La filiale Hong-Kong Export est dormante.

## 9. STOCKS ET EN COURS

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Matières Premières	3 946	3 939	3 080
Produits et en-cours / semi ouvrés	5 778	5 582	6 134
Marchandises et Produits finis	25 287	16 411	16 873
Pièces détachées et consommables	1 342	1 007	918
<b>Total Valeur Brute</b>	<b>36 353</b>	<b>26 939</b>	<b>27 004</b>
Matières Premières	(2 035)	(2 034)	(1 588)
Produits et en-cours / semi ouvrés	(2 207)	(2 332)	(2 277)
Marchandises et Produits finis	(5 022)	(3 779)	(3 527)
Pièces détachées et consommables	(641)	(220)	(334)
<b>Total provision pour dépréciation</b>	<b>(9 905)</b>	<b>(8 365)</b>	<b>(7 726)</b>
Matières Premières	1 911	1 905	1 492
Produits et en-cours / semi ouvrés	3 571	3 250	3 857
Marchandises et Produits finis	20 265	12 632	13 346
Pièces détachées et consommables	701	787	584
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>26 448</b>	<b>18 574</b>	<b>19 279</b>

Sur l'exercice, le montant des stocks nets a augmenté de 7 874 milliers d'euros soit une augmentation de 42.4 %, principalement du fait de la mise en œuvre du processus de sous-traitance suite au sinistre aggravé par les effets de la crise économique sur les ventes du second semestre.

Au 31 mars 2009, les stocks sont provisionnés à hauteur de 27.2% (contre 31.1 % au 31 mars 2008 et 28.6 % au 31 mars 2007). Cette baisse du taux de provision s'explique par le rajeunissement du stock compte tenu des problèmes de production qui ont permis l'écoulement d'un plus grand nombre de produits hors collection, combiné à l'augmentation du stock mentionné ci-dessus qui se compose principalement de produits récents.

Le montant des destructions de stocks réalisées au cours de l'exercice s'élève à 1 357 milliers d'euros en valeur brute.

## 10. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Autres immobilisations financières	1 582	1 859	1 491
Instruments financiers	0	0	0
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>1 582</b>	<b>1 859</b>	<b>1 491</b>

Les immobilisations financières représentent quasi exclusivement des dépôts de garantie versés aux bailleurs des boutiques.

## 11. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Clients</b>	<b>7 852</b>	<b>11 387</b>	<b>9 449</b>
dont créances à recevoir d'entreprises associées			
Orfarlabo	426	197	169
<b>Effets à recevoir</b>	<b>511</b>	<b>874</b>	<b>698</b>
<b>Créances avec les parties liées</b>	<b>991</b>	<b>426</b>	<b>454</b>
dont:			
- Dickson Concept Ltd	0	0	0
- Dickson Concept Ltd Retail division	0	0	21
- Hong Kong Seibu	24	13	7
- Bondwood Investment	324	85	378
- Leading way Ltd	160	79	3
- Leading Way Apparel Shangai	0	0	0
- Artland Watch Cie	0	0	1
- Hincley Retail division	4	23	31
- Shenzhen Seibu Dpt Store Cy Ltd	105	188	0
- Dickson Trading (Asia) Company Ltd	365	0	0
- Autres	9	38	13
<b>Total valeur brute</b>	<b>9 354</b>	<b>12 687</b>	<b>10 601</b>
<b>Provision pour Dépréciation des Clients</b>	<b>(847)</b>	<b>(1 343)</b>	<b>(652)</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>8 507</b>	<b>11 344</b>	<b>9 949</b>

Au 31 mars 2009, le total des créances clients non encore échues s'élève à 6 284 milliers d'euros et les créances échues depuis plus de 6 mois représentent 1 014 milliers d'euros. La provision pour dépréciation a été estimée en tenant compte des éventuelles assurances crédit existantes.



## 12. AUTRES CREANCES

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Charges constatées d'avance	762	530	575
Taxe sur la valeur ajoutée	1 749	1 288	915
Autres prêts et avances	562	449	200
Autres	3 712	9 024	1 637
<b>Total</b>	<b>6 785</b>	<b>11 291</b>	<b>3 327</b>

Au 31 mars 2009, le poste « Autres » intègre notamment le solde des indemnités d'assurance reçues début avril 2009 pour un montant de 787 milliers d'euros, contre 6 183 milliers d'euros au 31 mars 2008. Les autres éléments concernent, notamment, les royalties à recevoir (749 milliers d'euros) et la TVA récupérable (1 749 milliers).

## 13. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Dépôts à terme	20 600	13 463	10 756
Valeur Mobilières de Placement	166	5 561	20 169
Comptes courants bancaires	8 822	5 460	4 983
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie au bilan</b>	<b>29 588</b>	<b>24 483</b>	<b>35 908</b>
Découverts bancaires constatés en passifs financiers courants	(426)	(1 012)	(966)
<b>Trésorerie selon TFT</b>	<b>29 162</b>	<b>23 471</b>	<b>34 942</b>

En application du référentiel IFRS, les actions auto détenues sont présentées en diminution des capitaux propres.

Il est précisé que :

- les dépôts à terme correspondent à des certificats de dépôts d'échéance inférieure à 3 mois ;
- les valeurs mobilières de placement en portefeuille au 31 mars 2009 sont valorisées au cours de clôture et ne sont que des parts de FCP monétaires classés « monétaires euro » au sens de la classification AMF ; à ce titre, ces OPCVM satisfont aux critères de la norme IAS 7 tels que mentionnés en note 1.16 permettant leur qualification en équivalents de trésorerie ; en particulier, leur délai de recouvrement d'un jour, comme leur sensibilité inférieure à 0,25, confirment entre autres leur éligibilité.
- 

## 14. CAPITAUX PROPRES

Au 31 mars 2009, le capital de S.T.Dupont S.A. s'élève à 21 231 115,25 euros réparti en 424 622 305 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 euro.

Au 31 mars 2009, la Société détient 2 334 398 actions propres S.T.Dupont pour une valeur brute de 1 002 milliers d'euros.

## 15. PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

(En milliers d'euros)	Provisions pour garantie	Provisions pour litiges	Provisions pour restructuration	Total provisions courantes	Provisions pour retraites et autres avantages à long terme	Total
<b>Au 31/03/2007</b>	<b>1 200</b>	<b>6 007</b>	<b>3 850</b>	<b>11 057</b>	<b>6 170</b>	<b>17 227</b>
Dotations	160	484	357	1 001	221	1 222
Reprises utilisées		(780)	(1 857)	(2 637)	(262)	(2 899)
Reprise non utilisées	(492)	(127)	(570)	(1 189)	(37)	(1 226)
Effet de change			(3)	(3)	(46)	(49)
<b>Au 31/03/2008</b>	<b>868</b>	<b>5 584</b>	<b>1 777</b>	<b>8 228</b>	<b>6 046</b>	<b>14 275</b>
Dotations	150	1 040	234	1 424	279	1 703
Reprises utilisées	(313)	(3 017)	(785)	(4 115)	(128)	(4 243)
Reprise non utilisées		(2 405)	(241)	(2 646)		(2 646)
Effet de change				0	69	69
<b>Au 31/03/2009</b>	<b>705</b>	<b>1 202</b>	<b>985</b>	<b>2 892</b>	<b>6 266</b>	<b>9 158</b>

Une provision pour garantie est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des produits vendus en France et à l'étranger. Cette provision est calculée annuellement sur une base statistique du nombre de retours de produits neufs.

Dans le cadre, notamment, de la mise en œuvre du plan d'affaires, le Groupe a été conduit à revoir au cours des deux derniers exercices l'ensemble de ses relations avec ses partenaires (clients, distributeurs, fournisseurs,...) et à résilier un certain nombre de contrats dans l'intention d'optimiser la performance avec ses partenaires. Dans ce cadre, le 2 août 2007 S.T.Dupont S.A. avait été assigné devant le Tribunal de Commerce de Paris par son ancien distributeur pour l'Europe de l'Est à hauteur de 11,4 millions d'euros. Les négociations engagées avec l'ancien distributeur ont permis de mettre fin à ce litige moyennant le paiement d'une indemnité pour solde de tout compte. La résolution de ce litige s'est traduite par une reprise de provision de 2.3 millions d'euros au 31 mars 2009.

Les montants provisionnés ont été déterminés sur la base de la meilleure estimation des risques encourus.

Les provisions pour charges correspondent principalement au solde du plan social en France dont l'exécution s'est poursuivie dans le courant de l'exercice.

## 16. REGIMES D'AVANTAGES SALARIAUX OFFERTS AUX EMPLOYES

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays au sein duquel la société opère, ST Dupont participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite, d'autres prestations postérieures à l'emploi et d'autres avantages à long terme comme décrit en note 1.17

### 16.1.1. Régimes à cotisations définies

Une charge de 2 milliers d'euros a été comptabilisée au 31 mars 2009 au titre des régimes à cotisations définies.

Les montants comptabilisés au bilan sont les suivants :

En milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Régimes postérieurs à l'emploi	(6 241)	(6 030)	(6 140)
Autres avantages à long terme	(25)	(16)	(30)
<b>Engagement total pour les avantages au personnel</b>	<b>(6 266)</b>	<b>(6 046)</b>	<b>(6 170)</b>

L'évolution des provisions au cours des exercices clos au 31 mars est la suivante :

En milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>En début d'exercice</b>	(6 046)	(6 170)	(5 826)
Charges de retraite	(270)	(216)	(881)
Cotisations de l'employeur	7	5	27
Prestations payées	116	321	465
Effet de change	(73)	14	45
<b>A la date de clôture</b>	<b>(6 266)</b>	<b>(6 046)</b>	<b>(6 170)</b>

Le tableau suivant présente le rapprochement de la dette actuarielle, de la juste valeur des actifs de couverture et de la couverture financière pour les exercices clos au 31 mars 2009, 2008 et 2007 :

En milliers d'euros	Régimes postérieurs à l'emploi		
Evolution de la dette actuarielle	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Dette actuarielle en début d'exercice</b>	<b>(5 604)</b>	<b>(6 463)</b>	<b>(6 759)</b>
Coûts des services rendus	(189)	(179)	(260)
Charges d'intérêt sur la dette actuarielle	(262)	(236)	(254)
Cotisations des participants au plan	(2)	(2)	(2)
Modification de régimes	-	-	-
Acquisitions / Cessions	-	-	3
Réduction / Liquidation	47 <sup>1</sup>	750 <sup>2</sup>	(296) <sup>3</sup>
Gains et (pertes) actuariel(le)s	358	135	296
Prestations payées	298	406	729
Autres (y compris effet de change)	(59)	(15)	80
<b>Dette actuarielle en fin de période</b>	<b>(5 413)</b>	<b>(5 604)</b>	<b>(6 463)</b>
Dont prestations de retraite	(4 586)	(4 682)	(5 442)
Dont prestations médicales	(827)	(922)	(1 021)

<sup>1</sup>Fermeture du régime à Taiwan

<sup>2</sup>Fermeture du régime en Suisse

<sup>3</sup>Un plan social a été mis en place le 31 mars 2006

Evolution de la juste valeur des actifs du plan	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Juste valeur en début d'exercice</b>	<b>845</b>	<b>1 694</b>	<b>1 934</b>
Rendement réel des actifs du plan	(132)	(39)	80
Cotisations de l'employeur	7	5	27
Cotisations des participants au plan	2	2	2
Prestations payées	(182)	(90)	(264)
Liquidation	(42)	(698)	
Transfert	-	(49)	(60)
Autres (y compris effet de change)	3	20	(25)
<b>Juste valeur en fin d'exercice</b>	<b>500</b>	<b>845</b>	<b>1 694</b>
Dont prestations de retraite	500	(845)	(1 694)
Dont prestations médicales	-	-	-

Couverture financière des régimes	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Valeur actualisée des obligations financées	(2 859)	(3 046)	(3 621)
Juste valeur des actifs du régime	500	845	1 694
Sous-Total	(2 359)	(2 201)	(1 927)
Valeur actualisée des obligations non financées	(2 554)	(2 558)	(2 842)
Pertes et (Gains) actuariel(le)s	(1 329)	(1 271)	(1 371)
<b>Montant net comptabilisé</b>	<b>(6 241)</b>	<b>(6 030)</b>	<b>(6 140)</b>
Dont prestations de retraite	(5 414)	(5 108)	(5 120)
Dont prestations médicales	(827)	(922)	(1 021)

Les écarts actuariels liés à l'expérience générés se décomposent comme suit :

	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>Au 31 mars</b>				
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	(5 413)	(5 604)	(6 463)	(6 759)
Juste valeur des actifs du régime	500	845	1 694	1 934
Déficit / (excédent)	(4 913)	(4 759)	(4 769)	(4 825)
Gains / (pertes) des passifs du régime liés à l'expérience	(16)	(58)	186	544
Gains / (pertes) des actifs du régime liés à l'expérience	(169)	(106)	177	-

La répartition par zone géographique de la dette actuarielle et des actifs de couverture en fin d'exercice est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Régimes postérieurs à l'emploi		
	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Dette actuarielle en fin d'exercice</b>			
France	(3 471)	(3 736)	(3 683)
Allemagne	(1 042)	(1 104)	(1 150)
Suisse	-	-	(726)
Autres pays européens	(472)	(394)	(374)
Sociétés asiatiques	(428)	(370)	(530)
Total	(5 413)	(5 604)	(6 463)

	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Juste valeur des actifs de couverture en fin d'exercice</b>			
France	(305)	(626)	(814)
Allemagne	-	-	-
Suisse	-	-	(675)
Autres pays européens	(195)	(183)	(170)
Sociétés asiatiques	-	(36)	(35)
Total	(500)	(845)	(1 694)

Les montants enregistrés au compte de résultat représentent une charge de 244k€ pour l'exercice clos au 31 mars 2009, une charge de 215 K€ pour l'exercice clos au 31 mars 2008, une charge de 881K€ pour l'exercice clos au 31 mars 2007.

*En milliers d'euros* Régimes postérieurs à l'emploi

	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Charge de retraite</b>			
Coût des services rendus	189	179	260
Cotisations des participants	-	-	(2)
Charges d'intérêt de la dette actuarielle	262	236	254
Rendement attendu des actifs	(37)	(47)	(81)
Amortissement des pertes et gains actuariels non reconnus	(138)	(150)	32
Amortissement du coût des services passés non reconnus	-	-	-
Effets des liquidations/réductions de régimes	10	(52)	418
Autre	(20)	49	-
Total	266	215	881

S.T.Dupont gère trois régimes de retraite préfinancés en France, en Belgique et à Taiwan, qui sont investis dans des compagnies d'assurance. La répartition, au 31 mars 2009, de valeur des actifs de couverture par catégorie d'actifs est présentée ci-dessous :

	Actions	Obligations	Immobilier	Numéraire	Total
France	57%	27%	0%	16%	100%
Belgique	0%	0%	0%	100%	100%
Taiwan	0%	0%	0%	100%	100%

Les taux moyens pondérés des hypothèses utilisées pour les exercices clos au 31 mars 2009, 2008 et 2007 sont les suivants :

**Régimes postérieurs à l'emploi**

	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Taux d'actualisation	5,20%	4,6%	3,8%
Rendement attendu des actifs	4,70%	4,8%	4,5%
Taux d'augmentation des salaires	3,50%	2,8%	2,7%
Taux d'augmentation du coût des prestations médicales	NA	NA	NA

Après la modification du système de couverture médicale au cours de l'année 2003, l'obligation du Groupe à cet égard a été réduite au seul versement d'une cotisation fixe pour les retraités concernés. La valeur de l'engagement n'est donc pas affectée par une hypothèse de taux d'augmentation des coûts médicaux.

Les taux de rendement à long terme attendu pour les actifs ont été déterminés en tenant compte, pour chaque pays au sein duquel ST Dupont possède des actifs de préfinancement, de la structure du portefeuille d'actifs et des taux de rendement prévus pour chacun des éléments.

Le taux d'actualisation retenu pour le calcul de l'engagement est basé sur le taux de rendement des obligations d'entreprise de première catégorie pour des durées comparables à celle des engagements concernés. Le taux a été déterminé en considérant des indices de marché de taux des obligations notées AA disponibles à fin mars 2009.

Une hausse du taux d'actualisation de 50 points de base aurait entraîné une diminution de la valeur actualisée de l'engagement au 31 mars 2009 d'environ 242k€.

Une hausse de 50 points de base du taux de rendement attendu des actifs aurait entraîné une augmentation de charge au 31 mars 2009 d'environ 4k€.

Les cotisations attendues au titre de l'année 2010 pour le régime belge sont de 3k€. Le Groupe ne projette pas de contribuer au sein du régime d'Indemnités de carrière en France pour l'année 2010.

## 17. PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Le 6 décembre 2007, le Directoire de S.T.Dupont a mis en œuvre un plan d'attribution gratuite d'actions à destination de certains salariés du groupe. Ces actions, dont l'attribution est soumise à la réalisation d'objectifs opérationnels, sont acquises au bénéficiaire au terme d'une période de deux ans sous condition de présence effective (sauf cas particuliers : décès, invalidité, retraite). Les conditions d'attribution liées à la réalisation d'objectifs opérationnels ont été déterminées par référence aux prévisions de résultat opérationnel pour les exercices 2007-2008 et 2008-2009.

Le tableau suivant détaille le pourcentage d'actions acquises en fonction des objectifs d'EBIT consolidé prévus :

<b>Conditions de performance</b>	<b>2007-2008</b>	<b>2008-2009</b>
- Réalisation de l'objectif d'EBIT < 80%	0%	0%
-80% > Réalisation de l'objectif d'EBIT < 100%	25% des actions attribuées gratuitement	25% des actions attribuées gratuitement
- Réalisation de l'objectif d'EBIT > 100%	50% des actions attribuées gratuitement	50% des actions attribuées gratuitement

Compte tenu des résultats enregistrés en 2007-2008 et 2008-2009, 100% des actions attribuées dans le cadre de ce plan d'attribution sont acquises aux bénéficiaires, selon les conditions légales de détention.

Les actions seront définitivement acquises au terme des 2 ans suivant leur attribution (27 novembre 2009) avec une obligation de conservation pendant une période de 2 années supplémentaires.

### Evolution du nombre d'actions

Les opérations intervenues portant sur le plan d'attribution gratuite d'actions se résument comme suit :

	Actions gratuites	
	Nombre d'actions	Durée résiduelle moyenne avant attribution définitive des actions
<b>Solde au 31/03/08</b>	<b>2 324 649</b>	<b>1,7 an</b>
- attribuées	-	-
- annulées	-	-
- exercées	-	-
<b>Solde au 31/03/09</b>	<b>2 324 649</b>	<b>0,7 an</b>

### Juste valeur des actions

S.T.Dupont ne s'attendant pas à distribuer des dividendes, la juste valeur des actions gratuites correspond à la valeur des actions à la date d'attribution, soit 0,4€. La date d'attribution correspond à la date du Directoire, i.e. le 6 décembre 2007 ; les bénéficiaires étant à cette date informés des modalités d'attribution du plan.

### Impacts comptables des paiements basés sur actions

La charge de personnel à comptabiliser est égale à la juste valeur des actions gratuites, estimée à la date d'attribution, multiplié par le nombre d'actions qui sera acquis in fine. Cette charge est étalée de façon linéaire sur la durée d'acquisition des droits, soit deux ans. Concernant la réalisation des conditions de performance, les objectifs opérationnels sont supposés être réalisés à 100 %. Par ailleurs, il est supposé que 100 % des bénéficiaires seront présents dans le Groupe à l'issue de la période de 2 ans. Le montant de la charge comptabilisée au titre de paiements basés sur actions en application d'IFRS 2 s'élève à 465 K€ pour l'exercice 2008-2009.

## 18. EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE

### 18.1. EMPRUNTS OCEANE

Au 31 mars 2009, deux emprunts OCEANE (2004 et 2009) sont en cours

#### Situation bilancielle

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Valeur Nominale des émissions obligataires	37 049	22 049	22 049
Frais d'émission non amortis	(300)	(625)	(1 194)
<b>Composante capital</b>	<b>2 425</b>	<b>1 904</b>	<b>1 904</b>
<i>Brute</i>	<i>2 708</i>	<i>1 904</i>	<i>1 904</i>
<i>Impôts différés</i>	<i>(283)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Composante dette</b>	<b>35 945</b>	<b>21 424</b>	<b>20 856</b>
Dont :			
Dont part à moins d'un an	22 049	0	0
Dont part à plus d'un an	13 896	21 424	20 856

#### Intérêts courus

(En milliers d'euros)	31/03/2009
<b>Intérêts courus en début de période</b>	<b>1 543</b>
Intérêts comptabilisés	1 551
Intérêts payés	1 543
<b>Intérêts courus en fin de période</b>	<b>1 551</b>

## 18.2. **OCEANE 2009**

Le 30 mars 2009, dans le cadre du refinancement de l'emprunt OCEANE émis le 14 avril 2004, le Groupe S.T.Dupont a procédé à l'émission d'une OCEANE d'un montant de 15 000 milliers d'euros, représentée par 100 000 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 150,00 euros.

Ces obligations ont été souscrites à hauteur de 96.89 % par D and D International B.V. Elles sont remboursables en totalité au 31 mars 2014.

Cet emprunt porte intérêt de 10,00 % payable à terme échu le 1er avril de chaque année.

En application de la norme IAS 32, l'OCEANE s'analyse comme un instrument financier hybride comprenant une composante capitaux propres (liée à la faculté de conversion) et une composante dette. La composante dette est valorisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif avec un taux de 12.03 %. La juste valeur de la composante dette de l'OCEANE incluse dans les dettes non courantes a été déterminée lors de l'émission obligataire, elle a été calculée à partir du taux de marché de 11.5 %. Le montant résiduel entre la juste valeur de l'OCEANE et la juste valeur de la composante dette à l'émission constitue la valeur de la composante capitaux propres.

Elle est incluse dans le poste « autres réserves » du capital et s'élève à 804 milliers d'euros.

### Suivi en nombre et en valeur nominale (OCEANE 2009)

(En milliers d'euros)	En nombre	En valeur
<b>Au 31/03/2009</b>	<b>100 000</b>	<b>15 000</b>

### Situation bilancielle

(En milliers d'euros)	31/03/2009
Valeur Nominale de l'Emission Obligataire	15 000
Frais d'émission non amortis	(300)
<b>Composante capital</b>	<b>804</b>
<b>Composante dette</b>	<b>13 896</b>
Dont :	
Dont part à moins d'un an	
Dont part à plus d'un an	13 896

### Intérêts courus

(En milliers d'euros)	31/03/2009
<b>Intérêts courus en début de période</b>	<b>0</b>
Intérêts comptabilisés	8
Intérêts payés	0
<b>Intérêts courus en fin de période</b>	<b>8</b>

## 18.3. **OCEANE 2004**

Le 14 avril 2004, le Groupe S.T.Dupont a procédé à l'émission d'une OCEANE d'un montant de 22 500 milliers d'euros, représentée par 4 756 871 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 4,73 euros.

Ces obligations ont été souscrites à hauteur de 71,55 % par D and D international B.V. Elles sont remboursables en totalité au 1er avril 2009.

Suite à la réduction du nominal des actions décidée par l'Assemblée Générale du 9 avril 2006, le Directoire a été conduit à revoir la parité de conversion, conformément à la note d'opération datée du 26 mars 2004. La nouvelle parité ressort à 4,166 actions pour 1 Océane.

Cet emprunt porte intérêt de 7,00 % payable à terme échu le 1er avril de chaque année. Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2008-2009, payés le 1er avril 2009, s'élèvent à 1 543 milliers d'euros.

En application de la norme IAS 32, l'OCEANE s'analyse comme un instrument financier hybride comprenant une composante capitaux propres (liée à la faculté de conversion et une composante dette. La composante dette est valorisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif avec un taux de 10,13 %. La juste valeur de la composante dette de l'OCEANE incluse dans les

dettes non courantes a été déterminée lors de l'émission obligataire, elle a été calculée à partir du taux de marché de 9,21 %. Le montant résiduel entre la juste valeur de l'OCEANE et la juste valeur de la composante dette à l'émission constitue la valeur de la composante capitaux propres.

Elle est incluse dans le poste « autres réserves » du capital et s'élève à 1 904 milliers d'euros.

Le solde de l'emprunt, soit 23 592 milliers d'euros (intérêts compris) a été intégralement remboursé le 1<sup>er</sup> avril 2009.

#### Suivi en nombre et en valeur nominale (OCEANE 2004)

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>En nombre</b>	<b>En valeur</b>
Emission du 14-04-2004	4 756 871	22 500
Conversions (2005)	(207)	(1)
Conversions (2006)	0	0
Conversions (2007)	(94 955)	(449)
<b>Au 31/03/2007</b>	<b>4 661 709</b>	<b>22 050</b>
Conversions (2008)	0	0
<b>Au 31/03/2008</b>	<b>4 661 709</b>	<b>22 050</b>
Conversions (2009)	(518)	(3)
<b>Au 31/03/2009</b>	<b>4 661 191</b>	<b>22 047</b>

#### Situation bilancielle

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>31/03/2009</b>	<b>31/03/2008</b>	<b>31/03/2007</b>
Valeur Nominale de l'Emission Obligataire	22 049	22 049	22 049
Frais d'émission non amortis	0	(625)	(1 194)
<b>Composante capital</b>	<b>1 904</b>	<b>1 904</b>	<b>1 904</b>
<b>Composante dette</b>	<b>22 049</b>	<b>21 424</b>	<b>20 856</b>
Dont :			
Dont part à moins d'un an	22 049	-	-
Dont part à plus d'un an		21 424	20 856

#### Intérêts courus

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>31/03/2009</b>	<b>31/03/2008</b>	<b>31/03/2007</b>
<b>Intérêts courus en début de période</b>	<b>1 543</b>	<b>1 544</b>	<b>1 575</b>
Intérêts comptabilisés	1 543	1 544	1 544
Intérêts payés	(1 543)	(1 545)	(1 575)
<b>Intérêts courus en fin de période</b>	<b>1 543</b>	<b>1 543</b>	<b>1 544</b>
<i>Dont part à moins d'un an</i>	<i>1 543</i>	<i>1 543</i>	<i>1 544</i>
<i>Dont part à plus d'un an</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<b>Amortissement actuariel des frais d'émission</b>	<b>626</b>	<b>568</b>	<b>516</b>
<b>Charge Financière totale</b>	<b>2 169</b>	<b>2 112</b>	<b>2 060</b>

Le droit à l'attribution d'actions a pris fin le 23 mars 2009. Les porteurs d'obligations qui n'ont pas exercé ce droit avant cette date ont perçu le prix de remboursement de 4,73 euros par obligation détenue le 1<sup>er</sup> avril 2009 (remboursement au pair).



## 19. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

### Dettes financières non courantes et instruments financiers associés

(en milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>(ACTIF) / PASSIF</b>			
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>14 123</b>	<b>21 611</b>	<b>21 024</b>
<i>dont instruments de couverture de la dette non courante (passif)</i>			
Instruments financiers de couverture de la dette courante (actif)			
<b>Dettes financières non courantes après couverture</b>	<b>14 120</b>	<b>21 611</b>	<b>21 024</b>
Emprunts obligataires après couverture	13 896	21 424	20 856
Autres emprunts à taux variable après swaps			
Autres emprunts à taux fixe	23	30	0
Dettes financières des contrats de location financement	201	157	133
<b>Dettes financières non courantes après couverture</b>	<b>14 120</b>	<b>21 611</b>	<b>21 024</b>

Aucune dette financière non courante n'a été garantie durant l'exercice 2008-2009, comme durant les deux exercices précédents.

Au 31 mars 2009, la composante dette de l'emprunt obligataire 2009 n'a pas fait l'objet de couverture par voie d'instrument financier.

La juste valeur des emprunts obligataires, au 31 mars 2009, se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Année d'émission	Juste valeur après couverture au			Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
		31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007			
<b>Société mère</b>							
Emprunt obligataire (OCEANE)	2004	23 953	23 328	22 759	EUR	2009	7,00%
Emprunt obligataire (OCEANE)	2009	14 434	-	-	EUR	2014	10,00%
Part à moins d'un an		1 552	1 543	1 544			
<b>Total</b>		<b>39 939</b>	<b>24 881</b>	<b>24 303</b>			

### Actifs et passifs financiers courants

Au 31 mars 2009, les dettes financières courantes se composent principalement de l'emprunt OCEANE 2004 (pour 23 593 milliers d'euros, intérêts courus compris), là où elles consistaient majoritairement en des emprunts bancaires à la clôture des exercices précédents. A l'exception de l'emprunt obligataire dont le coupon est fixé à 7 % fixe, les autres instruments portent intérêt à des taux voisins du marché.

(en milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>(ACTIF) / PASSIF</b>			
Dettes financières courantes et découverts bancaires	1 536	2 149	2 830
Part à moins d'un an des dettes financières	23 775	1 821	1 786
<i>Dettes financières</i>	<i>23 601</i>	<i>1 543</i>	<i>1 544</i>
<i>Dettes financières sur location financement</i>	<i>174</i>	<i>278</i>	<i>242</i>
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>25 311</b>	<b>3 970</b>	<b>4 616</b>
<b>Autres passifs financiers courants</b>			
Dépôts courants supérieurs à 3 mois			
Autres instruments financiers actifs courants			
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes financières courantes et actifs et passifs financiers associés nets</b>	<b>25 311</b>	<b>3 970</b>	<b>4 616</b>

Les découverts bancaires utilisés au 31 mars 2009 concernent S.T.Dupont SA pour 426 milliers d'euros et STD Investment Pte. Ltd. (Taiwan) pour 1 111 milliers d'euros.

Du fait de l'échéance de l'emprunt OCEANE 2004/2009 au 1<sup>er</sup> avril 2009, la part à moins d'un an des dettes financières, soit 23 775 milliers d'euros au 31 mars 2009 (1 821 milliers d'euros au 31 mars 2008), comprend à la fois la part à moins d'un an des emprunts obligataires, soit 23 601 milliers d'euros au 31 mars 2009 (1 543 milliers d'euros au 31 mars 2008), et la part à moins d'un an des emprunts sur location financement, soit 174 milliers d'euros au 31 mars 2009 (278 milliers d'euros au 31 mars 2008).

### **Ratio d'endettement**

Pour ses besoins de gestion interne et de communication externe, le Groupe évalue un ratio d'endettement rapportant sa dette financière nette à ses capitaux propres. Aucune distribution de dividende n'a modifié le calcul des capitaux propres 2008-2009.

Le ratio dette nette sur capitaux propres est calculé de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>(ACTIF) / PASSIF</b>			
Dettes financières courantes	25 312	3 970	4 616
Actifs financiers courants			
Dettes financières non courantes	14 123	21 611	20 989
Instruments de couverture des dettes financières non courantes			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(29 588)	(24 483)	(35 908)
<b>Dettes/(Ressources) financières nettes</b>	<b>9 847</b>	<b>1 098</b>	<b>(10 303)</b>
Capitaux propres - part du Groupe	23 528	15 958	17 789
Intérêts minoritaires	-	-	-
<b>Capitaux propres retraités</b>	<b>23 528</b>	<b>15 958</b>	<b>17 789</b>
<b>Ratio dette nette sur capitaux propres</b>	<b>41,8%</b>	<b>6,9%</b>	<b>n/a</b>

### **20. FOURNISSEURS**

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>9 162</b>	<b>8 270</b>	<b>5 535</b>
<b>Effets à payer</b>	<b>291</b>	<b>781</b>	<b>1 335</b>
<b>Dettes avec sociétés liées :</b>	<b>158</b>	<b>208</b>	<b>167</b>
dont:			
- Dickson Concepts Ltd	0	0	0
- Dickson Concepts (retail)	0	0	0
- Dickson Concepts (wholesale)	15	15	13
- Dickson Com.Ltd (Open Way Co Ltd)	0	0	61
- Ever Success Management Ltd	0	0	0
- Leading Way Apparel Shanghai	142	191	91
- Autres	1	2	2
<b>Total</b>	<b>9 611</b>	<b>9 259</b>	<b>7 037</b>

La progression du poste fournisseur par rapport à l'exercice précédent correspond notamment à l'impact de la mise en œuvre du processus de sous-traitance suite à l'incendie qui a conduit à une augmentation sensible des stocks de composants achetés à l'extérieur et notamment sur la fin de l'exercice 2008-2009.

## 21. AUTRES DETTES

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Dettes sociales	4 839	5 585	4 681
Taxe sur la valeur ajoutée	458	484	826
Produits constatés d'avance	603	284	289
Intérêts à payer	24	20	20
Intérêts à payer D&D	0	0	0
Autres	4 052	4 475	3 152
<b>Total</b>	<b>9 976</b>	<b>10 848</b>	<b>8 967</b>

Au 31 mars 2009, les autres dettes comprennent notamment les dettes sur frais de publicité et de promotion (1 337 milliers d'euros) ainsi que les commissions aux agents (287 milliers d'euros), honoraires d'audit (411 milliers d'euros), assurance (182 milliers d'euros) et sous-traitance (228 milliers d'euros).

## 22. IMPOTS SUR LES SOCIETES ET IMPOTS DIFFERES

### Charge d'impôt sur le résultat

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Impôts courants	(404)	(395)	(5)
Impôts différés	302	32	(17)
<b>Total</b>	<b>(102)</b>	<b>(363)</b>	<b>(22)</b>

### Analyse de la charge d'impôt

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>3 388</b>	<b>1 639</b>	<b>(996)</b>
Taux d'impôt théorique en France	34,43%	34,43%	34,43%
<b>Impôt selon le taux théorique</b>	<b>(1 166)</b>	<b>(564)</b>	<b>343</b>
Différence sur imposition à l'étranger	370	795	529
Incidence des changements de taux		(6)	0
Charges et produits non imposables	647	647	0
Utilisation des déficits reportables			0
Actifs d'impôts non constatés	(141)	(1 345)	(1 564)
Crédits d'impôts et remboursements	8	143	745
Impôts forfaitaires et régularisations	180	(33)	(75)
<b>Total</b>	<b>(102)</b>	<b>(363)</b>	<b>(22)</b>

### Impôts courants

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Actifs d'impôts courants</b>			
Actifs d'impôts courants recouvrables à moins d'un an	634	808	867
<b>Total actifs d'impôts courants</b>	<b>634</b>	<b>808</b>	<b>867</b>
<b>Passifs d'impôts courants</b>			
Passifs d'impôts courants à moins d'un an	(261)	(389)	(545)
<b>Total passifs d'impôts courants</b>	<b>(261)</b>	<b>(389)</b>	<b>(545)</b>

## Impôts différés

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Actifs d'impôts différés</b>			
Actifs d'impôts différés recouvrables à moins d'un an	299	240	219
<b>Total actifs d'impôts différés</b>	<b>299</b>	<b>240</b>	<b>219</b>
<b>Passifs d'impôts différés</b>			
Passifs d'impôts différés à moins d'un an	(27)	(23)	(19)
<b>Total passifs d'impôts différés</b>	<b>(27)</b>	<b>(23)</b>	<b>(19)</b>

## Variation des impôts différés

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Solde d'impôts différés actifs ouverture	240	219	257
Solde d'impôts différés passifs ouverture	(23)	(19)	(29)
<b>Solde net d'impôts différés ouverture</b>	<b>217</b>	<b>200</b>	<b>228</b>
Variation au compte de résultat	27	34	(17)
Variation de change	28	(17)	(11)
<b>Solde en fin de période</b>	<b>272</b>	<b>217</b>	<b>200</b>
Dont :			
Impôts différés actif	299	240	219
Impôts différés passif	(27)	(23)	(19)

Les reports déficitaires ordinaires du Groupe non constatés s'élèvent à 26 051 milliers d'euros au 31 mars 2009 (24 403 milliers d'euros au 31 mars 2008).

## 23. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>	<b>349</b>	<b>732</b>	<b>968</b>
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(2 105)</b>	<b>(2 129)</b>	<b>(2 213)</b>
Dont :			
Charges financières sur emprunts			(122)
Charges financières des contrats de location financement	(23)	(17)	(31)
Charges financières de l'Océane	(2 082)	(2 112)	(2 060)
<b>Coût de l'endettement financier Net</b>	<b>(1 756)</b>	<b>(1 397)</b>	<b>(1 245)</b>
<b>Autres Produits et charges financières</b>	<b>254</b>	<b>(1 151)</b>	<b>(388)</b>
Dont :			
Gains (pertes) de change (non affectables)	485	(1 103)	(291)
Produits (charges) sur instruments dérivés			9
Produits (charges) sur cession de valeurs mobilières de placement			
Autres produits (charges) financiers	(231)	(48)	(106)
<b>Total</b>	<b>(1 502)</b>	<b>(2 548)</b>	<b>(1 633)</b>

## 24. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net – part du Groupe - par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Détail du résultat dilué par action IAS 33.70 :

Le résultat par action dilué est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions après effet de la dilution

	<b>31/03/2009</b>
<b>Résultat net – part du Groupe (en milliers d'euros)</b>	<b>3 287</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	424 622 305
<b>Résultat net par action (en euros)</b>	<b>0,008</b>
<b>Résultat net dilué par action (en euros)</b>	<b>0.006</b>

## 25. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

(En milliers d'euros)	Montant des transactions de la période (charges)/ produits	Montant bilanciel créance/(dette)
<b>Revenus de licences</b>		
Bondwood Investments	1 949	324
<b>Contrats de services</b>		
Dickson Concept LTD	(114)	-
Dickson Concept LTD Retail division	(6)	1
Dickson Concept LTD Wholesale division	(371)	(15)
Dickson Warehousing LTD	(77)	-
Ever Sucess Management LTD	(144)	-
Leading Way Ltd	205	160
Dickson Interior Design Ltd	(34)	-
Hinkley Retail Division	39	4
Dickson Communication LTD	(191)	-
Artland Watch Cy	5	-
Leading Way Apparel Shangri LTD	(198)	(142)
Autres	25	2
<b>Ventes de produits</b>		
Hong Kong Seibu	269	24
Shenzben Seibu Dpt Store Co Ltd	533	105
Shenzben Seibu Department Store Co Ltd	22	
Dickson Trading (Asia) Company Ltd	161	365
Orfarlabo	1 553	426
<b>Total</b>	<b>3 627</b>	<b>1 254</b>

Les transactions avec les parties liées sont effectuées à des prix de marché.

Il n'existe aucune partie liée avec des personnes physiques.

L'ensemble des parties liées appartient au Groupe Dickson Concept Ltd, contrôlé majoritairement par Monsieur Dickson Poon qui contrôle également la fondation Poon, actionnaire ultime de la société S.T.Dupont SA par le biais de Broad Gain Investments Ltd.

## 26. REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

### Membres du Directoire (Rémunérations dues)

	2008-2009	2007-2008	2006-2007
Rémunérations dues	659	825	993
Options attribuées	0	0	0
Actions attribuées	356	356	0
<b>Total</b>	<b>1 015</b>	<b>1 181</b>	<b>993</b>

L'engagement net comptabilisé au 31 mars 2009 au titre des avantages post-emploi est de 20 milliers d'euros (15 milliers d'euros au 31 mars 2008 et 11 milliers d'euros au 31 mars 2007).

En outre, Monsieur Alain Crevet, Président du Directoire, bénéficie d'une indemnité contractuelle s'il est mis fin à son mandat. Cette indemnité est fonction de son ancienneté et des résultats consolidés. Elle représente 6 mois de rémunération brute.

### Membres du Conseil de Surveillance

MM. Tissot-Dupont et Nüesch ont perçu 4 575 euros chacun en jetons de présence au titre de l'exercice, identique à l'exercice précédent. Monsieur Christian Viros, nommé en février 2009 n'a pas perçu de jetons de présence. Le Président du Conseil de Surveillance ne perçoit pas de jetons de présence.

## 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2009 (en milliers d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture	13 916	-	13 915	1
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture	23 606	23 606	-	-
Contrats de location financement	671	218	453	-
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>38 193</b>	<b>23 824</b>	<b>14 368</b>	<b>1</b>
Contrats de location simple	8 621	1 769	6 641	211
Engagements d'achats	-	-	-	-
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>8 621</b>	<b>1 769</b>	<b>6 641</b>	<b>211</b>
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>46 814</b>	<b>25 593</b>	<b>21 009</b>	<b>212</b>
Cautions en douane données	-	-	-	-
Cautions et garanties données sur emprunts	5 257	5 257	-	-
Garanties de passif sur cession	-	-	-	-
Autres garanties données	28	28	-	-
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>5 285</b>	<b>5 285</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	-	-	-	-
Autres engagements reçus	2 000	2 000	-	-
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les cautions et garanties données sur emprunts ou dépôts de garantie sont relatives aux emprunts de S.T.Dupont Italia S.p.A (1 214 milliers d'euros), S.T.Dupont Marketing Ltd. (1 959 milliers d'euros), STD Investment Pte. Ltd. (1 111 milliers d'euros, S.T.Dupont Distribution Pte. Ltd. (174 milliers d'euros) et Orfarlabo SA (800 milliers d'euros).

Les autres engagements reçus sont relatif à la garantie donnée par Broad Gain Investments Ltd. sur des facilités bancaires.

Le nombre d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation est 33 306 heures.

Au 31 mars 2008 (en milliers d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture	21 450	-	21 444	6
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture	1 548	1 548	-	-
Contrats de location financement	771	397	374	-
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>23 769</b>	<b>1 945</b>	<b>21 818</b>	<b>6</b>
Contrats de location simple	8 977	2 247	5 383	1 347
Engagements d'achats	1 223	1 223	-	-
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>10 200</b>	<b>3 470</b>	<b>5 383</b>	<b>1 347</b>
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>33 969</b>	<b>5 415</b>	<b>27 201</b>	<b>1 353</b>
Cautions en douane données	-	-	-	-
Cautions et garanties données sur emprunts	4 708	4 708	-	-
Garanties de passif sur cession	-	-	-	-
Autres garanties données	24	24	-	-
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>4 732</b>	<b>4 732</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	-	-	-	-
Autres engagements reçus	10 171	10 171	-	-
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>10 171</b>	<b>10 171</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### **Obligations contractuelles**

Les dettes non courantes sont celles incluses au bilan consolidé. Aucun swap de couverture de la dette obligataire à taux fixe n'a été souscrit depuis l'émission de l'emprunt en mars 2009. La part à moins d'un an des dettes non courantes est incluse dans la rubrique « Dettes courantes » du bilan consolidé.

Les contrats de location correspondent aux engagements pris relativement aux bâtiments, aux boutiques et aux matériels et véhicules.

Les obligations d'achat sont des obligations régies contractuellement d'acheter des immobilisations. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour l'entreprise. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiés par contrat. Ces obligations concernent essentiellement les contrats d'achats d'immobilisations suite au sinistre.

#### **Garanties données sur emprunts**

Le Groupe garantit la dette bancaire de certaines filiales consolidées, et celle d'Orfarlabo S.A., seule société mise en équivalence. Ces engagements prennent fin lors du remboursement des lignes ou de l'annulation des obligations ; considérant le caractère court terme des facilités accordées et/ou le format utilisé pour chaque cautionnement (lettre de confort ou garantie à première demande), le Groupe ne considère être engagé à ce titre qu'à moins d'un an. Les banques bénéficiaires peuvent se prévaloir des conforments reçus et/ou appeler ces garanties en cas de défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles ; ces garanties ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe. Le montant total de ces cautions et garanties s'élève à 5 257 milliers d'euros au 31 mars 2009.

#### **Autres garanties données**

Dans le cadre des opérations courantes du Groupe et en accord avec les pratiques habituelles de l'industrie, le Groupe peut prendre part à des accords avec des tiers. Ces engagements sont pris à des fins commerciales, ou pour d'autres contrats opérationnels. Au 31 mars 2009, le seul engagement de cette nature est une garantie donnée à un fournisseur par voie de lettre de crédit stand-by pour 28 milliers d'euros.

## 28. CONTINUITE D'EXPLOITATION

Les prévisions de trésorerie sont établies à partir des budgets d'exploitation de chacune des filiales en tenant des modes d'encaissement et de décaissements des différentes natures de charges et de produits.

Sur ces bases est déterminé le besoin de financement consolidé et par filiale.

Les hypothèses de chiffre d'affaires sont revues en permanence sur la base des informations communiquées par la Direction Commerciale et par la planification des commandes clients.

Compte tenu du niveau des stocks de produits finis, d'en-cours et de matières premières au 31 mars 2009, un suivi particulier est mis en place afin de contrôler la baisse programmée des stocks et les niveaux de production.

Le besoin en fonds de roulement est affecté par la saisonnalité des ventes qui sont plus importantes au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre calendaire. Compte tenu de la durée du cycle de production/vente, les achats et la production permettant d'assurer les ventes de fin d'année commencent effectivement durant le deuxième trimestre calendaire.

Néanmoins, le niveau actuel des stocks réduit sensiblement l'impact de cet élément sur la trésorerie.

Sur la base des plus récentes réestimation du chiffre d'affaires et des réalisations du 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2009-2010 et compte tenu du soutien accordé par l'actionnaire majoritaire, D&D International B.V. à concurrence de 1 million d'euros, la trésorerie apparaît comme suffisante pour assurer le financement des opérations pour les 12 mois à venir.

Une dégradation de 20% de l'activité par rapport au budget 2009-2010 ne créerait pas d'insuffisance de trésorerie empêchant le financement des opérations pour les 12 prochains mois.

Le Groupe dispose au 31 mars 2009 de lignes de crédit non confirmés pour un montant de 1 171 milliers d'euros, utilisées à hauteur de 426 milliers d'euros au 31 mars 2009 et de lignes de crédit confirmées pour 3 429 milliers d'euros, utilisées à hauteur de 1 111 milliers d'euros au 31 mars 2009.

Par rapport aux utilisations prévisionnelles de l'exercice, il existe un risque que la ligne de crédit de 1 111 milliers d'euros au bénéfice de STD Pte. Ltd (Taiwan) soit dénoncée à son échéance. Si cela devait se produire, les financements consolidés disponibles permettraient de faire face à ce remboursement. Compte tenu des négociations menées avec les partenaires bancaires concernés, le risque sur les autres lignes de crédit confirmées ou non confirmé est très limité.

## 29. EXPOSITION AUX RISQUES

Le Groupe est exposé à un certain nombre de risques qui sont décrits de manière détaillée dans le rapport de gestion

### Informations fournies au titre le IFRS 7

- **Trésorerie et capitaux** décrit en section 1.2.1.3 du rapport de gestion (page 14 du Document de Référence)
- **Risques de liquidité** décrit en section 1.4.3.1 du rapport de gestion (page 26 du Document de Référence)
- **Risques de marché** décrit en section 1.4.3.5 du rapport de gestion (page 28 du Document de Référence)
  - Sensibilité aux paramètres d'environnement (page 28 du Document de Référence)
  - Risques relatifs aux marchés financiers (page 29 du Document de Référence)
  - Gestion du risque de change (page 29 du Document de Référence)
  - Gestion de la position de taux à court terme et des liquidités (page 29 du Document de Référence)
  - Gestion du risque de taux sur la dette à long terme (page 29 du Document de Référence)
  - Sensibilité aux risques de taux d'intérêt et de change (page 29 du Document de Référence)
  - Gestion du risque de contrepartie (page 31 du Document de Référence)
  - Risques relatifs aux marchés boursiers (page 32 du Document de Référence)
  - Risques de crédit (page 32 du Document de Référence)

### Autres informations fournies au titre des risques

- **Risques liés aux conséquences du sinistre** décrit en section 1.4.3.2 du rapport de gestion (page 28 du Document de Référence)
- **Risques liés à la crise économique** décrit en section 1.4.3.3 du rapport de gestion (page 28 du Document de Référence)
- **Risques opérationnels** décrit en section 1.4.3.4 du rapport de gestion (page 28 du Document de Référence)
  - Dépendance de la Société à l'égard de certains clients
  - Dépendance de la Société à l'égard de certaines sources d'approvisionnement et à l'égard de certains fournisseurs
  - Dépendance à l'égard du lancement de nouveaux produits



### 30. CHARGES OPERATIONNELLES PAR NATURE

Le Résultat opérationnel incorpore notamment les éléments suivants :

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
<b>Charges liées aux avantages du Personnel</b>	<b>29 002</b>	<b>30 412</b>	<b>32 379</b>
<i>dont :</i>			
<i>Traitements et salaires</i>	<i>19 952</i>	<i>21 157</i>	<i>21 816</i>
<i>Charges Sociales</i>	<i>8 773</i>	<i>9 040</i>	<i>9 902</i>
<i>Charges de retraite</i>	<i>277</i>	<i>215</i>	<i>661</i>
<b>Frais de Marketing</b>	<b>5 862</b>	<b>6 240</b>	<b>5 080</b>
<b>Loyers</b>	<b>5 416</b>	<b>4 697</b>	<b>4 937</b>

### 31. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(En milliers d'euros)	31/03/09		31/03/08		31/03/2007	
	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits
Variation des provisions pour restructuration	-	-	(35)	477	(840)	4 798
Litiges	(722)	2 778			-	-
Sinistres (*)	(5 526)	16 024	(4 350)	11 321	-	-
Résultat sur cessions d'immobilisations	(642)		(135)	-	(346)	-
Gain et pertes de changes	-	1 116	-	16	(527)	-
Autres	(1 181)	752	(836)	-	(632)	-
<b>Total</b>	<b>(8 071)</b>	<b>20 670</b>	<b>(5 356)</b>	<b>11 814</b>	<b>(2 345)</b>	<b>4 798</b>

\*Détail du montant relatif aux sinistres.

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Perte sur immobilisations & stocks		-3 310
Frais exceptionnels / sous activité	-5 526	-902
Indemnisation assurance dommages directs	508	11 183
Indemnisation frais exceptionnels	3 056	
Indemnisation perte de marge	12 460	
<b>Impact Résultat Opérationnel</b>	<b>10 498</b>	<b>6 971</b>

L'impact du sinistre sur le résultat a été comptabilisé en « Autres Produits et Charges » inclus dans le résultat opérationnel. La société considère que l'indemnisation de la perte d'exploitation correspond à la perte de marge générée par le sinistre. A ce titre, et en cumulé à fin mars 2009, la perte d'exploitation générée après le sinistre aura été couverte par les remboursements successifs totalisant 12.5 millions d'euros.

Au 31 mars 2008, l'impact du sinistre « dommages directs » avait été estimé à 11.2 millions d'euros (immobilisations et stocks) se traduisant par un profit net de 7.0 millions d'euros dans les comptes de l'exercice 2007-2008. (cf. note 29 des états financiers consolidés au 31 mars 2008).

Le dossier a été clos fin octobre 2008 au titre des « dommages directs » et s'est traduit par un écart positif par rapport à l'estimation du 31 mars 2008 de 0.5 millions d'euros.

En termes de perception de l'indemnité au titre des « dommages directs », un montant de 11.4 millions a été reçu à fin octobre 2008 et le solde, soit 0.3 millions d'euros à fin mars 2009. Le sinistre « dommages directs » est clos au 31 mars 2009.

En matière de perte d'exploitation, l'indemnisation couvre la perte de marge subie par la société française et par l'ensemble des filiales du fait des conséquences de l'incendie. Cette indemnisation couvrait une période de 12 mois et s'est donc terminée le 4 janvier 2009.

La perte de marge se définit comme la perte de chiffre d'affaires imputable au sinistre diminué des coûts non engagés du fait du sinistre (achat de matières premières et consommables, une partie des postes énergie, maintenance, intérim, commissions sur ventes, transports sur achats et sur ventes, Organic,...).

A cela venait s'ajouter l'indemnisation des frais exceptionnels directement générés par le sinistre (mise en œuvre d'ateliers provisoires, locations de matériel, personnel supplémentaire, surcoût de la sous-traitance) pour un montant de 3 772 milliers d'euros.

Le solde des frais exceptionnels imputés en « autres charges » correspond à l'impact de la sous activité imputable au sinistre.

Le sinistre « perte d'exploitation » a été clôturé le 23 mars 2009.

## **32. ACTIFS EVENTUELS**

Il n'existe aucun actif éventuel au 31 mars 2009.

## **33. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

### **33.1. Litige avec les représentants du personnel**

En date du 16 avril 2009, les représentants du personnel de l'usine de Faverges ont engagé une action en référé auprès du Tribunal d'Annecy à propos, notamment, de la consultation préalable des organes représentatifs du personnel en matière de mise en œuvre de mesures de chômage partiel à compter d'avril 2009.

En date du 18 mai 2009, le Tribunal d'Annecy donnait raison à S.T.Dupont sur le bon déroulement de la procédure d'information préalable. Par contre il estimait qu'il n'y avait pas de « circonstance exceptionnelles » justifiant la mise en chômage partiel quand bien même la DDTE avait donné son accord sur le principe du chômage partiel. Cette décision empêche S.T.Dupont de bénéficier des mesures d'aide au titre du chômage partiel.

S.T.Dupont a immédiatement interjeté appel de cette décision. Le jugement en appel a eu lieu le 23 juin et la décision n'est pas encore connue.

Cette décision, si elle devait être confirmée, aurait pour effet de décaler à fin mars 2010, l'encaissement des aides au titre du chômage partiel.

Il n'y aurait pas d'impact sur le résultat mais sur la trésorerie. Pour réduire l'impact de cette décision, un moratoire sur le paiement des charges sociales a été obtenu, ce qui compense quasi intégralement la non perception à compter de juin 2009 des aides de l'Etat.

### **33.2. Conversion d'obligations OCEANE 2009**

Suite à des demandes de conversion d'obligations OCEANE en mai 2009, le Directoire, dans sa séance du 29 juin a constaté qu'après conversion de 51 obligations et prélèvement sur le stock d'actions existantes allouées à la conversion d'obligation (9 749 actions), il convenait d'émettre 41 251 actions correspondant à une augmentation de capital de 2 062.55 euros.

En conséquence, la capital social se trouve ainsi augmenté à 21 233 177.80 euros, divisé en 424 663 556 actions et qu'il n'existait plus d'actions auto-détenues allouées à la conversion d'obligations.

## 2.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires

**S.T.DUPONT**

92, boulevard du Montparnasse

75014 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ST DUPONT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 28 de l'annexe aux états financiers consolidés relative à la continuité d'exploitation qui expose les raisons pour lesquelles la société ST Dupont estime être en mesure de respecter ses obligations financières sur les douze prochains mois.

### II - Justification des appréciations

La crise financière, qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique, emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Les hypothèses et les estimations comptables retenues par la société ST Dupont pour la préparation des états financiers au 31 mars 2009 telles que décrites en note 1.4 des états financiers consolidés ont été établies dans un contexte de difficulté à appréhender les perspectives économiques du secteur du luxe. C'est dans ce contexte incertain que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les notes 28 et 29 de l'annexe aux états financiers consolidés donnent une information appropriée sur la situation de trésorerie du Groupe et son financement ;
- La société procède à la fin de chaque exercice à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs immobilisés selon les modalités décrites en notes 1.23 et 4 des états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et nous avons apprécié le caractère approprié du maintien des provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles existantes à la clôture de l'exercice

précédent et de l'absence de dotations complémentaires au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 2 juillet 2009

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

S & W Associés

Christine Bouvry

Maryse Le Goff